



HAL
open science

Au-delà de la vitrine académique. Enjeux de la place et de la mobilité des chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France

Hélène Quashie

► To cite this version:

Hélène Quashie. Au-delà de la vitrine académique. Enjeux de la place et de la mobilité des chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France. *Revue d'Anthropologie des Connaissances*, 2018, Circulation des enseignants et chercheurs africains, 12 (4), pp.645-680. 10.3917/rac.041.0645 . hal-03406648

HAL Id: hal-03406648

<https://hal.science/hal-03406648>

Submitted on 11 Aug 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

AU-DELÀ DE LA VITRINE ACADÉMIQUE

Enjeux de la place et de la mobilité des chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France

[Hélène Quashie](#)

S.A.C. | « [Revue d'anthropologie des connaissances](#) »

2018/4 Vol. 12, N°4 | pages 645 à 680

DOI 10.3917/rac.041.0645

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2018-4-page-645.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour S.A.C..

© S.A.C.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

AU-DELÀ DE LA VITRINE ACADÉMIQUE

Enjeux de la place et de la mobilité des chercheurs africains pour des colloques en études africaines organisés en France

HÉLÈNE QUASHIE

RÉSUMÉ

Cet article interroge des représentations et imaginaires sociaux qui imprègnent les pratiques académiques dans le champ français des études africaines, à partir de l'analyse de la préparation d'un colloque de jeunes chercheurs spécialisé sur l'Afrique et organisé en France. Il analyse la place et la participation des chercheurs africains à la structuration de ce champ scientifique, et ce qu'elles induisent dans la production de connaissances et la circulation des savoirs. Cette critique réflexive explore les contours contrastés de l'objet de recherche « Afrique », ses symbolisations, ses représentativités académiques et les *épistémès* qu'il confronte. L'analyse met aussi au jour la reproduction sociale de plusieurs mécanismes systémiques, liés notamment à l'invisibilité des chercheurs africains affiliés à des institutions africaines et aux filtres plus académiques qu'économiques ou politiques qui peuvent entraver leur mobilité vers la France.

Mots clés : études africaines, réflexivité, mobilités académiques, épistémologie, France, Afrique

LE CHAMP FRANÇAIS DES ÉTUDES AFRICAINES : ENTRE DYNAMIQUES LOCALES ET TENSIONS TRANSNATIONALES

Selon P. Bourdieu (1975), comme tout univers professionnel, le champ académique est un espace de lutte et de compétition, dont l'un des enjeux concerne la construction du savoir, le contrôle de cette activité et la reconnaissance d'une autorité légitime dans la définition d'une science donnée. Les acteurs académiques évoluent dans des microcosmes sociaux, qui, sans être des isolats, fonctionnent donc selon des règles internes de hiérarchisation, et ce de manière relativement autonome (Bourdieu, 2001). Cette contribution s'intéresse en particulier aux fruits de ces dynamiques dans le champ des études africaines¹ en France, et à la manière dont y sont produits et circulent les savoirs sur l'Afrique.

Ce champ de recherche est né de l'africanisme des années 1930 durant la domination coloniale, constitué initialement comme une spécialisation géographique plus qu'un domaine d'étude (De l'Estoile, 1997). C'est suite à un tournant épistémologique contestataire que les études africaines ont éclo sur la scène académique française à la fin des années 1950, même si les disciplines de l'anthropologie et du droit avaient une certaine avance. Ce champ scientifique connut un certain dynamisme dans les années 1960-1970 quand la France devint un pôle phare dans les études africaines à l'échelle internationale (GIS, 2016). Cette visibilité tenait notamment à l'existence de revues spécialisées aux histoires institutionnelles contrastées, établies dans les années 1930, 1960 et 1980 et toujours actives. Au début des années 2000 cependant est constaté un affaiblissement de la production et de l'attractivité académique de ce champ en France (GIS, 2016), concurrencé par celui de l'espace nord-américain et renforcé par un fossé générationnel grandissant qui entrave l'encadrement de la recherche. En réponse, un réseau thématique pluridisciplinaire consacré à l'Afrique est constitué et organisera les premières rencontres des études africaines en France à Paris en 2006. Depuis 2013, un Groupement d'Intérêt Scientifique (GIS) fédère ce champ : il vise à le structurer en renforçant des unités de recherche rebaptisées et/ou fusionnées et à le rendre plus visible sur la scène nationale et internationale par la promotion de revues diversifiées et l'organisation d'événements scientifiques spécialisés².

1 Ce champ réunit des disciplines des sciences humaines et sociales variées, telles que l'anthropologie, l'archéologie, la démographie, le droit, l'économie, la géographie, l'histoire, la littérature, la linguistique, la science politique et la sociologie.

2 Cet article se concentre sur l'organisation académique et la structuration sociale du champ des études africaines en se référant à des milieux universitaires et de recherche basés en France, mais plusieurs de ses mécanismes systémiques et orientations épistémologiques imprègnent aussi le fonctionnement d'instituts académiques français implantés en Afrique (Quashie, 2019).

Comme ailleurs, le champ des études africaines en France est traversé par des tensions académiques, qui évoluent et divergent selon les contextes sociaux et politiques qui imprègnent le fonctionnement des institutions et l'élaboration des objets d'étude. Mais ces tensions tiennent aussi aux dynamiques internationales qui bouleversent les habitus scientifiques nationaux. Bien que ce champ reste structuré par un certain nationalisme, peut-être hérité du « patriotisme scientifique » qui a fait émerger la science africaniste en France (De l'Estoile, 1997), il n'est plus possible aujourd'hui de considérer l'espace académique français des études africaines sans tenir compte des circulations transnationales de ses acteurs et des savoirs qui le construisent.

À partir des années 1970, les relations entre les chercheurs africains et les systèmes universitaires occidentaux ont connu une série de transformations notoires (Gueye, 2019). Ont progressivement émergé sur la scène académique internationale des chercheurs venus d'Afrique, formés dans des institutions du « Nord », et investis dans des approches différentes, voire contestataires, des savoirs élaborés à propos de leur continent de naissance. Leurs contributions scientifiques ont ainsi permis de remodeler les études africaines dans les pays occidentaux. Certains de ces travaux et parcours académiques sont en outre rattachés au Codesria³, créé en 1973, dont les activités ont redessiné la production des savoirs et leur circulation entre ce continent et les institutions occidentales, en fédérant des réseaux de chercheurs africains basés en Afrique et issus de ses diasporas.

La France occupe toutefois une place particulière dans le champ mondialisé des études africaines. Depuis les années 1980, un nombre croissant de chercheurs africains en sciences humaines et sociales sont formés dans ses institutions (GIS, 2016), effectuent pour la majorité des recherches relatives à l'Afrique, mais très peu obtiennent un poste en France (Gueye, 2001, 2002). Ils se réorientent vers d'autres espaces académiques européens, se rendent le plus souvent en Amérique du Nord depuis les années 1990 (Dedieu, 2003 ; Gueye, 2002, 2004 ; Dia, 2014) ou repartent occuper des postes dans des universités africaines. À la fin des années 1990, la question du faible recrutement de chercheurs africains en France fit débat, comme en témoignent l'article de C.D. Gondola (1997) et la réponse de M. Cahen (1997) dans la revue *Politique africaine*. Le premier défendait une « africanisation » des études africaines et pointait comme obstacle la marginalisation systématique des postulants africains par les africanistes français. Le second expliquait que la formation initiale de plus faible qualité dans les universités africaines, l'âge souvent plus avancé des postulants africains et la crise de la recherche publique en France entraînaient leur moindre recrutement. Un autre argument, en réponse directe aux positions de C.D. Gondola, considérait que les chercheurs africains formés en France devraient trouver des débouchés professionnels dans leur pays de provenance en Afrique (Copans, 1998, explicité par Gueye, 2004). Les réponses

3 Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique. Le siège social de cet institut de recherche panafricain est basé à Dakar (Sénégal).

des africanistes français investis dans ce débat, comme d'autres après eux, refusaient que la scène française des études africaines construise des distinctions ethno-raciales entre ces acteurs. Pourtant, l'argument qui consistait à précociser l'orientation des carrières des chercheurs venus d'Afrique vers ce continent sous-tendait de telles différenciations, alors que les procédures de recrutement sont exemptées d'une clause de nationalité.

Cette situation académique a nourri le recrutement croissant de chercheurs africains outre-Atlantique (Gueye, 2002, 2004, 2018) et une plus forte concurrence des études africaines nord-américaines. Ces deux paramètres apparaissent concomitants de la structuration des *postcolonial studies* dans les universités anglophones, puis de leur émergence en France. En effet, des tensions scientifiques dans le champ français des études africaines sont aussi liées à la diffusion de questionnements épistémologiques portés par des chercheurs africains issus de différentes traditions disciplinaires, formés en Europe ou aux États-Unis, et en poste en Amérique du Nord ou en Afrique (V.-Y. Mudimbe, P. Hountondji, P. Zeleza, M. Diouf, A. Mbembe, M. Mamdani, S.B. Diagne pour les plus connus dans l'espace francophone). Plusieurs travaux de ces chercheurs se sont engagés dans des débats scientifiques, auxquels répondent, sur le mode de la contestation, à des degrés différents, des africanistes français par ailleurs impliqués de longue date dans la déconstruction des essentialismes de l'africanisme occidental. Ces critiques dénie la nouveauté de ces questionnements épistémologiques hétérogènes réunis sous le label homogénéisant du « post-colonialisme » (cf. Bayart, 2010). Elles reprennent aussi des arguments que des chercheurs anglophones en poste aux États-Unis et provenant du « Sud » avaient développés (cf. Ahmad, 1992 ; Appiah, 1992 ; Dirlik, 1994)⁴ selon des logiques marxistes et en soulignant les possibles dérives nativistes de cette mouvance théorique (cf. Amselle, 2008, 2010). Toutefois, au vu de l'ancienneté et de la structuration de la science africaniste en France, par distinction avec celle des États-Unis, ce débat s'est par ailleurs crispé autour de la racialisation de ses protagonistes. L'une des critiques des théories postcoloniales dans le champ des études africaines s'est en effet rattachée aux usages de l'ethnicité des chercheurs africains comme enjeu de production théorique et de carrière universitaire. Celle-ci serait performative et performante dans les sociétés multiculturelles nord-américaines, qui associeraient compétence scientifique et valorisation identitaire (Amselle, 2001). Selon cette analyse, l'ethnicité des chercheurs africains dans l'arène académique constituerait une stratégie de recrutement et de reconnaissance outre-Atlantique, rejoindrait celle des chercheurs « afrodescendants », et sonnerait la « fin de l'africanisme » défini comme une science au-delà des « origines » de ses acteurs. Par effet miroir, ce point du débat, qui fait écho à l'illégitimité de l'ethnisation des études africaines défendue en France contre les arguments en faveur de son « africanisation », a « blanchisé » les tenants de telles postures, même si

4 Voir les analyses de J. Pouchepadass (2007, 2010) sur la réception des études postcoloniales en France.

leurs travaux traquent tout autant les conceptions essentialistes et les clichés coloniaux qui imprègnent encore la recherche sur l'Afrique. Ces tensions n'ont pas empêché la reconnaissance académique de chercheurs africains en poste à l'étranger qui se réfèrent aux postulats des études postcoloniales, mais elle demeure moins importante en France que dans d'autres champs nationaux des études africaines.

Que l'on soit pour ou contre les termes de ces confrontations académiques, leur existence souligne surtout que la question raciale s'est glissée au cœur des enjeux théoriques et pratiques de ce champ de recherche en France, sans que l'inconfort qui en résulte ne soit abordé de front. C'est dans ce contexte scientifique que s'inscrit l'analyse proposée, dix ans après l'émergence de ce débat en France. Il s'agit d'une anthropologie des pratiques académiques dans le champ des études africaines, qui prend en compte, à l'échelle des jeunes chercheurs (doctorants, docteurs, post-doctorants), les logiques sociales et institutionnelles, ainsi que les archives informelles d'une science en train de se faire (Copans, 1998). Comment se traduisent en pratique les permanences et ruptures opérées par les dynamiques locales et tensions transnationales qui construisent les études africaines en France ? Dans quelle mesure sont-elles nourries par les mobilités académiques issues du continent africain qui participent, comme ailleurs, à la structuration de ce champ scientifique ?

Le nombre de chercheurs africains en poste en France et les positions qu'ils occupent ont quelque peu évolué depuis les années 2000 (Gueye, 2019). Dans l'analyse qui suit, les termes « chercheurs africains » désigneront, comme dans les travaux d'A. Gueye sur l'espace français (2001, 2002), des acteurs académiques nés en Afrique, qui occupent un poste sur ce continent ou qui sont investis dans des espaces universitaires occidentaux, qu'ils aient acquis ou pas une nationalité européenne ou nord-américaine. Cependant, il est à noter que cette catégorisation n'efface pas les enjeux identitaires qui sous-tendent une définition peu aisée de l'« africanité » des acteurs académiques qui circulent entre l'Afrique et ses diasporas (Diawara, 2009). D'une part, des chercheurs africains en poste dans des universités occidentales peuvent voir leur africanité contestée et questionnée sur la base d'asymétries sociales, face à leur entourage lorsqu'ils retournent dans leur pays de naissance ou quand ils effectuent des enquêtes auprès de compatriotes (Diawara, 2016), ou simplement quand ils sont face à des collègues basés dans des institutions africaines. D'autre part, il apparaît difficile de dénier leur africanité à des acteurs qui ne sont pas nés en Afrique mais qui y sont liés par leur ascendance. La notion d'africanité mêle donc des positionnements sociaux, intellectuels et académiques à des trajectoires migratoires qui traversent plusieurs générations dans des espaces géographiques qui ne lui accordent pas toujours le même sens. Ainsi, en France comme ailleurs en Europe et en Amérique du Nord, le champ des études africaines comporte aujourd'hui des (jeunes) chercheurs français, étrangers et africains dont certains sont binationaux, et des (jeunes) chercheurs nés en France, d'ascendance africaine et issus d'une deuxième ou troisième génération

migratoire. Cette dernière catégorie d'acteurs sera caractérisée dans l'analyse par le qualificatif « franco-africain » afin de les distinguer, mais sans présumer des revendications identitaires que se forgent ces chercheurs en tant qu'acteurs sociaux⁵. Établir cette distinction servira à mieux informer et rendre compte des représentations et positionnements académiques observés et de leurs enjeux sociaux.

Enfin, s'intéresser en particulier aux pratiques de jeunes chercheurs permet d'observer la façon dont les effets de génération influencent les dynamiques d'un champ scientifique. Le système académique français repose sur des réseaux d'interconnaissance, qui dépassent parfois les compétences scientifiques, de sorte que les « nouveaux entrants » tendent à suivre des stratégies de conservation et de succession (Bourdieu, 1975). Ces pratiques favorisent la reproduction d'habitus, notamment dans un champ ancien et en restructuration tel que les études africaines. Dans ce contexte cependant, le statut de jeune chercheur permet aussi, à l'inverse, d'occuper des positions périphériques à valeur subversive, qui questionnent la légitimité de certains habitus. De plus, le champ des études africaines en France continue de former de nombreux doctorants africains et franco-africains dans ses institutions. Certains, en raison de leur trajectoire sociale et personnelle, connaissent mieux, voire se réapproprient, des savoirs produits ailleurs ou en marge des théories africanistes dominantes. Dans quelle mesure leur présence et leurs positions dans ce champ influencent-elles la façon de penser l'Afrique et ses diasporas en France ?

Ces questions seront analysées à partir d'un angle spécifique : l'organisation par des jeunes chercheurs d'un colloque en études africaines en France. Ce contexte particulier permet d'adopter une posture réflexive vis-à-vis de pratiques internes à ce champ, en objectivant les discours, représentations, actions et acteurs qui président à la réalisation d'activités collectives. Ce contexte éclaire notamment la façon dont le processus scientifique est fonction de ses conditions sociales d'exercice et de ses conditions techniques et pratiques (Copans, 1971), indissociables de son enracinement historique, matériel, institutionnel et épistémologique. Ainsi, l'organisation des troisièmes rencontres des Jeunes Chercheurs en Études Africaines (Jcea)⁶ qui se sont tenues à Paris en janvier 2016 a mis au jour différents débats sociaux, scientifiques et politiques, qui invitent à questionner ce qu'un tel événement représente pour ses organisateurs et participants et les institutions auxquelles ils appartiennent. Ces débats interrogent aussi la manière dont cet événement peut

5 Ces acteurs académiques peuvent tout autant se présenter comme « Français », « Français d'origine africaine » ou encore « Africains de nationalité française ». Au-delà des impacts de l'idéal républicain sur ces étiquettes identitaires, elles sont le produit de l'appartenance sociale de ces acteurs, de celle de leur famille, de la possession d'une ou plusieurs nationalités et des discriminations dont ils peuvent faire l'objet sur la base de leurs « origines » dans leur quotidien en France ou en Afrique.

6 La première édition a eu lieu en 2013, année de la constitution du GIS Études africaines en France.

conditionner la circulation des savoirs et les mobilités académiques entre la France et l'Afrique.

Le comité d'organisation de ce colloque était composé de vingt jeunes chercheurs⁷, de nationalités française et étrangère, rattachés à des institutions universitaires principalement parisiennes. La majorité d'entre eux étaient français et avaient effectué des terrains de recherche de moins d'un an sur le continent africain, des enquêtes dans des centres d'archives en Europe ou sur des réseaux migratoires africains établis en France. Six d'entre eux avaient vécu dans des pays africains. Quatre jeunes chercheurs y étaient nés et/ou y avaient grandi (Charles, Mathieu, Delphine et François⁸) et deux jeunes chercheuses franco-africaines y avaient une partie de leurs familles (Adeline et Christelle). Les vécus et origines sociales de ces six membres du comité recouvraient des contextes très différenciés. Les nationalités étrangères de ce groupe de pairs ne concernaient pas que l'Afrique, mais aussi la Russie et l'Italie. Enfin, selon les montants de leurs bourses de recherche et leurs appartenances de classe, les ressources des jeunes chercheurs étrangers n'étaient pas systématiquement inférieures à celles de leurs collègues français.

L'analyse s'appuie sur des réflexions échangées durant un an (2015-2016) au sein du comité d'organisation lors de réunions (à distance et en présentiel), de discussions, par emails sur des listes collectives et dans des comptes rendus de réunion. Ce colloque a réuni 96 communicants répartis en 24 ateliers thématiques⁹ qui proposaient un état des lieux des travaux entrepris par des jeunes chercheurs sur l'Afrique. Ont été ajoutés une conférence inaugurale portant sur les cultures urbaines et leurs enjeux politiques dans les sociétés africaines, une projection documentaire suivie d'un débat sur les récits de violence liés au génocide rwandais, un atelier documentaire discutant la pratique filmique sur le terrain, ainsi que quatre tables rondes où furent invités des jeunes chercheurs et des universitaires titulaires pour échanger sur des pratiques et

7 Il est important de noter que lorsque des équipes de travail réunissent un groupe d'acteurs aussi important, on observe des investissements très inégaux dans les tâches à réaliser. Ceci a une incidence sur les débats pour lesquels tous les acteurs ne se prononcent pas, ce qui tend à exacerber les concurrences et désaccords.

8 Tous les prénoms utilisés dans ce texte ont été modifiés. Je suis incluse dans cet anonymat en tant que membre du comité d'organisation de l'événement présenté. Les données recueillies sont donc issues d'une observation participante. L'analyse du champ académique trouvant sa principale difficulté dans le fait de pouvoir exposer ouvertement ce qui est observé, au risque d'entraver son propre parcours professionnel, j'ai privilégié une analyse qui objective chaque acteur impliqué. Ont donc été mises de côté les divergences et inimitiés personnelles qui n'apporteraient rien. Cet article vise à analyser les positionnements et pratiques académiques décrits en les replaçant dans un contexte scientifique précis, selon l'idée d'« objectivation participante » de P. Bourdieu (2003), plutôt qu'à figer et personnaliser des antagonismes entre pairs.

9 Ce colloque a duré deux journées et demie. Les thématiques principales concernaient les mobilités et migrations, les pratiques religieuses, les circulations artistiques, les pratiques de soin, les problématiques environnementales, la gestion du foncier, les appartenances citoyennes, les enjeux géopolitiques, les créations musicales, les interventions développementalistes, le genre et les sexualités, les pratiques linguistiques, la critique politique, les sociabilités urbaines, le panafricanisme, les nationalismes, les fabriques mémorielles, le patrimoine et ses enjeux touristiques en Afrique.

concepts transversaux à la recherche spécialisée sur l'Afrique¹⁰. Durant la dernière matinée, des ateliers d'écriture¹¹ furent organisés avec cinq des revues académiques africanistes les plus reconnues en France : elles couvraient une majorité de disciplines en sciences humaines et sociales, à l'image du colloque. Celui-ci accueillit un total de 165 participants et suscita donc une organisation lourde. Vingt personnes était un nombre minimal pour mener à bien ce projet, et douze mois de préparation furent nécessaires, ces tâches d'organisation se mêlant à des agendas bien remplis, dus à l'écriture des thèses des membres du comité et à des activités de valorisation académique auxquelles les jeunes chercheurs sont désormais soumis (Kapp, 2015).

Explorer la préparation de cet événement scientifique permet, dans un premier temps, d'interroger certaines logiques systémiques dans le champ des études africaines en France, à partir des enjeux scientifiques que posent la définition de l'objet « Afrique », la représentation et la représentativité de ce champ académique, son inscription dans la mondialisation du marché universitaire et ses relations ambivalentes avec les institutions africaines et leurs acteurs.

L'AFRIQUE, UN OBJET SCIENTIFIQUE AUX CONTOURS CONTRASTÉS

Les parcours personnels, les citoyennetés, les types d'investigations, le statut académique, tout autant que les classes sociales et classes d'âge, qui distinguent les chercheurs spécialisés dans l'étude du continent africain, orientent les débats scientifiques au sein des équipes qu'ils constituent, même si ces éléments sont rarement mis au jour dans la production académique. Différentes étapes de l'organisation de la troisième édition du colloque Jcea illustrent la manière dont des jeunes chercheurs construisent des imaginaires particuliers de l'Afrique selon leur ancrage institutionnel, académique et social qui façonnent leurs représentations des objets scientifiques. Ils seront examinés à partir de trois

¹⁰ Les problématiques dans ces espaces de discussion concernaient plus particulièrement l'usage des paradigmes postcoloniaux dans les études africaines, les rôles et statuts du chercheur dans l'enquête de terrain en Afrique, l'héritage et l'actualisation du concept de classe sociale dans la production des savoirs sur les sociétés africaines, ainsi que les pratiques académiques et institutionnelles qui structurent la recherche spécialisée sur ce continent.

¹¹ Une vingtaine de jeunes chercheurs participants au colloque, sélectionnés par des membres du comité d'organisation et des comités de rédaction de ces revues, ont bénéficié de conseils pour l'écriture de leurs articles et d'explications sur les processus de publication académique. Celle-ci étant la phase ultime de tout projet de recherche, alors que ses normes et procédés sont transmis de manière peu explicite dans le milieu universitaire (Kapp, 2015) et augmentent les concurrences professionnelles (Mathieu-Fritz et Quemin, 2007), le comité d'organisation avait estimé importante la tenue de plusieurs ateliers d'écriture.

débats qui ont jalonné l'organisation de cet événement : sa visibilité symbolique, la présentation de ses thématiques et sa représentativité académique.

Les symbolisations académiques d'un continent

Très vite, le comité d'organisation s'est interrogé sur le choix du logo de l'événement. La question de sa visibilité se présentait avec une acuité particulière, puisque la pérennité de ces rencontres académiques dans le paysage des études africaines en France était recherchée. Le comité d'organisation de l'édition précédente avait rémunéré un graphiste pour obtenir un logo, ce qui ne fut pas envisagé par le comité suivant. Les réflexions qui ont présidé au choix du symbole du colloque ont eu lieu au cours de plusieurs réunions et fait émerger des représentations fort contrastées du continent africain. La réalisation du logo fut d'abord prise en charge par Delphine, qui avait grandi en Afrique de l'Est où résidait en partie sa famille franco-africaine issue d'une classe aisée et de l'ancienne élite métisse locale. Elle proposa une carte de l'Afrique colorée par des motifs de type *wax*¹², qui fut contestée par une minorité de ses collègues. Charles, récemment arrivé d'Afrique centrale pour son doctorat et issu d'un milieu modeste intellectuel et universitaire, mit en cause ce logo en raison de sa connotation exotique et primitiviste (Amselle, 2010). Adeline, née en France dans une famille franco-africaine des classes moyennes liée aussi à l'Afrique centrale, ainsi que Jérémie, Français sensibilisé aux questions de représentation raciale depuis son terrain d'enquête dans les Caraïbes, manifestèrent également leur désaccord et formulèrent la même critique. Deux autres membres français du comité – Charlotte, qui n'avait encore jamais été en Afrique et Claire, plus avancée dans ses travaux, qui s'était rendue pour de brefs séjours dans trois pays d'Afrique de l'Ouest et australe – soutinrent Delphine. Elles tentèrent de démontrer à Charles la beauté des couleurs choisies pour ce logo et argumentèrent que les étudiants africains qu'elles côtoyaient dessineraient eux-mêmes des animaux s'il leur était demandé de représenter leur continent de naissance. Elles ne percevaient pas l'essentialisme de leurs représentations, associé ici à une « étoffe de l'africanité » (Sylvanus, 2002) spécifique que traduisait la figuration du *wax* dans le logo. Mais ces représentations semblaient largement partagées puisque, dans un premier temps, le reste du comité valida le symbole proposé par Delphine.

Plusieurs éléments parallèles à l'organisation du colloque indiquèrent qu'un tel choix reflétait des représentations plus largement diffusées dans les institutions académiques françaises. Par exemple, l'un des laboratoires africanistes partenaires et financeurs de l'événement proposa au comité d'organisation d'utiliser des sacs en tissu à l'intention des communicants. Il s'agissait du déstockage d'une manifestation scientifique européenne spécialisée sur l'Afrique (Ecas) qui

12 Tissu en coton imprimé et coloré qui sert à la confection de tenues vestimentaires quotidiennes dans plusieurs pays africains et qui représente notamment les pagnes féminins.

avait eu lieu à Paris l'année précédente. Ces sacs avaient été fournis par TV5 Monde et furent récupérés par Emmanuelle et Natasha la veille du colloque. Lorsque Charles les aperçut le jour J, il commenta : « Ah ! On avait échappé aux pagnes, mais pas à la girafe ! » Le logo multicolore de ces sacs représentait effectivement cet animal. Sur la page Facebook du colloque, alimentée par Charlotte et Claire, on retrouvait des photos de ces accessoires, commentées de manière très positive par des chercheurs titulaires français, auprès desquels était relayée la communication de l'événement. Au cours du colloque, plusieurs membres du comité d'organisation eurent d'ailleurs à affronter les mécontentements de discutants (des chercheurs titulaires venus de différentes institutions françaises), car ils n'avaient pas reçu de sacs, la majorité ayant été privilégiée pour les communicants. Par ailleurs, quelques mois après les discussions internes autour du logo Jcea, fut lancé un appel à communication pour la quatrième édition des rencontres en études africaines en France, organisées par les chercheurs titulaires pour la même année. Le logo de ce colloque comportait en arrière-fond des motifs de tissus en *wax* très colorés autour d'une figuration cartographique de l'Afrique et de ses échanges mondialisés. Ce symbole fut d'ailleurs pérennisé, avec des couleurs différentes, pour l'édition suivante.

À l'échelle internationale, si l'on s'intéresse à d'autres logos de colloques en études africaines parmi les plus récurrents dans les pays du « Nord », on constate que celui de l'Association canadienne des études africaines a recours au symbole du masque, accolé à une représentation cartographique de l'Afrique. Le logo de l'Institute for African Studies of the Russian Academy of Sciences consiste en un continent africain miniaturisé et coloré d'un motif qui évoque la savane et des rayures de zèbre. En revanche, les logos de l'African Studies Association basée aux États-Unis, de l'African Studies Association of the UK et du Codesria présentent des formes très sobres, sans aucune référence exotique à l'Afrique – celui de l'Asa ne comportant même pas de représentation graphique du continent. L'ancienneté de ces associations ne semble pas avoir de lien avec l'iconographie de leur champ de recherche commun. On peut faire l'hypothèse, en s'intéressant à la composition de leurs réseaux académiques, que le nombre plus important de chercheurs africains et d'ascendance africaine impliqués dans leur organisation, influe sur la symbolisation des études africaines. Un constat similaire peut être fait à propos de la quatrième édition du colloque Jcea. Le comité d'organisation a choisi un logo qui n'évoque aucun signe essentialiste exotique et qui contraste avec celui du colloque organisé par les chercheurs titulaires la même année. Ce comité présente aussi une composition inédite : la moitié est constituée de jeunes chercheurs africains et franco-africains, dont deux sont affiliés partiellement ou complètement à des universités africaines.

Un essentialisme primitiviste à connotation exotique, traduit par des symboles du sens commun utilisés dans les médias et le marketing pour représenter l'Afrique, se retrouve donc dans des dispositifs de communication du champ des études africaines en France, même si celui-ci ne fait pas exception.

Toutefois, cet essentialisme ne s'arrête pas à des particularités visuelles et peut aussi concerner la définition des objets de recherche. Organiser un événement en études africaines, comme dans d'autres champs scientifiques, implique en effet la confrontation, la sélection et la formulation de problématiques de travail. Or celles-ci révèlent des perspectives théoriques et des points de vue situés selon les ancrages académiques et sociaux des chercheurs impliqués. Étant donné les dynamiques et tensions épistémologiques qui traversent les études africaines dans les espaces scientifiques nationaux et internationaux, prendre l'Afrique pour objet d'étude introduit des débats sur les savoirs évoqués. Certains ont été rendus peu légitimes en France, tandis qu'ils fleurissent dans les pays anglo-saxons, notamment ceux classés dans la branche « post-coloniale ». D'autres savoirs sont aussi méconnus en France car ils dépendent directement des conditions sociales de production de la recherche au « Sud », bien différentes de celles du « Nord ». Cette configuration académique superpose donc une concurrence des savoirs, phénomène classique dans les champs universitaires (Bourdieu, 1975), à de potentiels enjeux de racialisation des chercheurs concernés, conjuguant production scientifique et enjeux identitaires.

Comment parle-t-on de l'Afrique ?

Plusieurs passages des premières versions de l'appel à communication de la troisième édition des Jcea intégraient des postulats de recherche qui reflétaient, au sein du comité d'organisation, des expériences de terrain et des degrés de compréhension inégaux des phénomènes sociétaux questionnés. Seuls ou par petits groupes, les membres du comité avaient choisi de formuler des problématiques pour une vingtaine d'ateliers. Par exemple, l'une d'elles concernait la « production artistique africaine » sans interroger sa définition, alors que ce qualificatif est discuté et n'est pas toujours revendiqué par les acteurs impliqués. Cette scène artistique était aussi uniquement représentée à travers les circuits professionnels occidentaux, occultant les dynamiques existant en Afrique. Pour un autre atelier, les pratiques linguistiques avaient été pensées à travers des oppositions figées et naturalisées entre « langues coloniales » et « langues africaines » sans interroger leurs entrelacs complexes et leurs recompositions permanentes liés à des statuts sociopolitiques distincts (Canut, 2015). Ailleurs, l'oralité apparaissait comme une forme culturelle de communication spécifiquement africaine, rejouant la dichotomie coloniale entre l'oral et l'écrit, aveugle aux sources écrites produites en particulier par l'islam (Amselle, 2001 ; Diagne, 2013). Enfin, plus globalement, contrairement à l'une des sections de l'appel à communication qui plaçait l'Afrique au cœur de la mondialisation actuelle, l'idée de circulation des savoirs depuis, vers et sur ce continent, était inexistante. Aussi, la formulation des problématiques liées notamment aux questions sociales, politiques, artistiques et mémorielles, occultait le fait que des enjeux similaires touchaient d'autres continents – ce qui avait pour effet de réifier une « particularité africaine » déconnectée du reste du monde.

La lecture de plusieurs sujets d'ateliers proposés permettait de constater que les objets de réflexion s'éloignaient des réalités empiriques concernées. Ces raccourcis essentialistes avaient été perçus par Charles, Mathieu – également natif d'Afrique centrale, installé pour ses études universitaires en région parisienne et issu d'un milieu modeste –, Christelle – née en France dans une famille franco-africaine des classes moyennes qui avait vécu plusieurs années en Afrique de l'Ouest et australe – et Emmanuelle – Française issue d'une famille aisée, qui avait passé sa jeune enfance en expatriation en Afrique australe. Aucun de leurs commentaires ou presque n'avait été entendu en réunion ni à travers leurs emails invitant certains collègues à réécrire les problématiques qu'ils proposaient. Avant d'envisager la diffusion de l'appel à communication, Christelle et Mathieu décidèrent donc de solliciter plusieurs membres du comité scientifique selon leurs spécialités académiques, afin de recueillir des points de vue et commentaires extérieurs. Ces derniers suggérèrent rapidement des reformulations, expliquant qu'elles visaient à gommer le soubassement essentialiste et réifiant de plusieurs passages de l'appel à communication. Les remarques des chercheurs sollicités, pour la plupart anonymes, heurtèrent certains auteurs du comité d'organisation. La remise en cause de leurs textes était confondue avec une posture déconstructiviste qui questionnait, à leurs yeux, leur légitimité à énoncer ces enjeux scientifiques parce qu'ils n'étaient pas « africains » mais occidentaux et « blancs ». Ces débats théoriques furent donc le terreau d'enjeux identitaires racialisés, alors que le comité scientifique était composé d'une majorité de chercheurs français et non engagés dans des postures postcoloniales. Par exemple, Thibault souhaita absolument connaître l'identité du chercheur qui avait suggéré la réécriture d'une partie de son texte, en demandant si la critique reçue provenait d'un universitaire africain ou adepte des théories postcoloniales, alors qu'il n'en était rien. Christelle dut discuter longuement avec Bertrand pour qu'il accepte de modifier son texte et celui-ci demanda également à connaître l'identité de son relecteur. La critique et la déconstruction de l'essentialisme dans les études africaines ne sont pas l'apanage des *postcolonial studies* ni des chercheurs africains. Mais plusieurs réactions au sein du comité d'organisation relevaient de cette confusion, qui impliquait des labellisations raciales implicites vis-à-vis des chercheurs qu'ils imaginaient être leurs relecteurs. Cette confusion était aussi liée à l'identité assignée aux membres du comité d'organisation qui avaient décidé de contacter des chercheurs du comité scientifique et à ce qu'elle laissait supposer de leurs postures théoriques. Dans des échanges souvent en aparté, il était sous-entendu que certains débats émergeaient parce qu'ils mettaient en scène « l'identité africaine » de quelques membres de l'organisation. Les critiques visant à dépoussiérer les textes de leurs connotations essentialistes, au risque de reproduire des clichés coloniaux, équivalaient donc pour plusieurs auteurs à une accusation de racialisme, ce qui nourrissait en retour des postures défensives racisantes. Lorsque Marina reçut des suggestions de réécriture, elle renvoya une réponse très agressive, d'autant qu'elle avait déjà rencontré son relecteur

franco-africain, et bien qu'il ne s'inscrivît pas dans une critique postcoloniale. Elle estimait en outre que sa vie privée (partagée avec un compagnon africain) témoignait de son incapacité à reproduire une imagerie coloniale. Or l'invocation de sa vie privée comme « caution scientifique » renvoyait justement l'idée contraire.

Les maladresses, biais épistémiques et formulations inappropriées relevés dans les problématiques écrites pour l'appel à communication n'étaient pourtant pas le seul fait des membres « franco-français » du comité. C'était aussi le cas, par exemple, des textes proposés par Adeline et François, natif d'Afrique australe, issu d'une famille de l'élite métisse locale et installé en France pour ses études. Mais ils avaient pris note des critiques formulées en réunion et réécrit leurs textes en sollicitant des collègues du comité d'organisation. Les remarques et suggestions du comité scientifique n'avaient donc nullement visé les « origines » ou la racialité des auteurs, ni la teneur de leurs rapports personnels avec l'Afrique. Toutefois, il était intéressant d'observer que les critiques portées sur certains textes qui ont amené des membres du comité d'organisation à se percevoir comme « blancs », heurtaient ces derniers, alors que leur langage en réunion ou par email était loin d'être toujours racialement neutre. Par exemple, Claire usait souvent du terme « métropole » pour qualifier la position de la France contemporaine par rapport à l'Afrique, sans que cela ne soit jamais questionné. Christelle y fit référence dans un email qui ne suscita aucune réaction ni correction ultérieure¹³.

Souligner la prégnance de certains présupposés dans la manière d'aborder les savoirs sur l'Afrique fut donc perçu par plusieurs membres du comité d'organisation comme relevant d'une approche postcoloniale visant leur racialité, alors que ces critiques convergentes avaient été le fait de chercheurs éloignés de ces postures, majoritairement français et « blancs ». Ces représentations de la production des savoirs dans les études africaines plaçaient donc finalement les enjeux sociaux de la « blanchité »¹⁴, et non l'« africanité », des chercheurs au centre des débats. Ces enjeux réapparurent lorsque A. Mbembe fit part à Mathieu de sa relecture de l'appel à communication. Il félicita le comité d'organisation car les problématiques abordées valorisaient la contemporanéité des sociétés africaines et demanda simplement si la thématique fédératrice de l'appel (« penser l'Afrique, découper l'Afrique ») correspondait à un clin d'œil historique. Les quatre membres du comité chargés de la réécriture

13 Ces impensés, qui divisaient de manière sous-jacente le comité d'organisation, s'exprimaient aussi sous d'autres formes. Plus tard, par exemple, Claire publia des photos d'une mission de recherche en Afrique, qui, lorsqu'elles circulèrent, interrogèrent plusieurs membres africains et franco-africains du comité, ainsi que leurs connaissances parmi des chercheurs titulaires français et africains, en raison des légendes exotiques qui les accompagnaient. Il en fut de même pour des photos publiées par Bertrand, qui valorisaient une image tropicale du pays africain où il s'était rendu pour un colloque.

14 Ce terme est entendu en tant que construction sociale. Il renvoie à la place invisibilisée sur les plans démographique, socio-économique, politique et intellectuel d'acteurs sociaux qui se pensent comme extérieurs aux processus de racisation, notamment dans les pays occidentaux (Frankenberg, 2001 ; Cervulle, 2012).

finale – Bertrand, Mathieu, Emmanuelle et Christelle – furent bien en peine de répondre, puisque cette thématique générale avait été lancée en réunion sans réflexion préalable. La question posée par ce chercheur particulier, aux postures spécifiques bien connues dans le champ mondialisé des études africaines et dont les rapports avec les cercles africanistes français ont été marqués par des désaccords notoires, sema un trouble, alors qu'il n'avait pas déconstruit les essentialismes soulignés par ses pairs français. Bertrand suggéra pourtant d'annuler la thématique fédératrice du colloque immédiatement. Alors que A. Mbembe explicite lui-même ne pas se concevoir comme un auteur « post-colonial » (2006), notamment au sens où ce terme est entendu en France, c'est pourtant sous cet angle que son commentaire fut reçu. Ainsi, Mathieu convainquit Bertrand et Emmanuelle de réécrire l'appel à communication en « africanisant » son contenu. Christelle suggéra de ne pas tomber dans certains extrêmes, qui, au motif de traquer des soubassements exotiques et primitivistes, pourraient produire des essentialismes inversés reposant sur des conceptions nativistes et des clichés coloniaux, comme l'ont démontré plusieurs chercheurs africains, qualifiés ou pas de postcoloniaux (Appiah, 1992 ; Mbembe, 2000 ; Tonda, 2012). S'ensuivit un débat où furent convoquées la « bibliothèque coloniale » et ses impasses (Mudimbe, 1988 ; Wai, 2015), auquel Bertrand et Emmanuelle ne participèrent pas car ils ne connaissaient pas les travaux évoqués. Il s'en dégagait le choix d'une perspective théorique neutre puisqu'il s'agissait de produire un appel à communication, allégé toutefois des essentialismes déjà décelés.

Cette écriture collective illustra la difficulté pour des jeunes chercheurs de réfléchir sur les savoirs produits dans les études africaines à l'échelle nationale et internationale sans s'interroger sur leurs conditions de production, et sur la pluralité des perspectives épistémologiques qui ne sont pas toujours examinées, enseignées ou reconnues comme légitimes dans le champ national auxquels ils appartiennent. De telles discussions renforcèrent les distinctions raciales sous-jacentes à certains positionnements scientifiques, ce qui, par contrecoup, rendait la « blanchité » de la majorité des membres du comité très visible et inconfortable. Il en résulta quelques conséquences significatives : Delphine n'ayant pas finalisé la conception du logo à temps, Christelle demanda à Bertrand une nouvelle version du symbole. Suite aux discussions qui avaient animé la réécriture de l'appel à communication, ce dernier avait perçu les dérives exotiques et réifiantes du logo initialement proposé. Il conçut donc habilement un sigle dynamique qui évitait tout effet culturaliste et qu'il parvint à faire voter à l'unanimité.

Les différents désaccords sous-jacents à l'écriture de l'appel à communication dessinèrent des points de vue situés, sur les plans social, académique et scientifique, qui conditionnaient les réflexions théoriques des acteurs participants. Toutefois, leurs questionnements épistémologiques occultèrent des orientations scientifiques constatées plus tard, lors de la sélection des propositions de communication. Celles qui provenaient d'universités africaines

présentaient par exemple des problématiques relevant de projets appliqués au développement et émanaient d'enquêtes liées à des travaux de consultance plutôt que de recherche fondamentale. Les objectifs de ces propositions de communication ne cadraient donc pas toujours avec l'orientation des ateliers préétablis par le comité d'organisation. Les sciences sociales en France accordent une plus faible considération à l'étude des actions, rhétoriques et institutions liées au champ de l'aide internationale et du développement, alors qu'elle est très présente dans les universités africaines (Olivier de Sardan, 2011). Ces divergences scientifiques ont ainsi entraîné l'élimination de nombreuses propositions de communication envoyées par des postulants africains basés en Afrique. Elles soulignent là encore la manière dont sont définies l'autorité et la légitimité scientifiques dans le champ des études africaines des pays du « Nord », dont les savoirs tendent à devenir hégémoniques car soutenus par des moyens matériels supérieurs. Ces divergences scientifiques interrogeaient aussi en filigrane l'intérêt réel porté en France et dans les pays occidentaux aux connaissances produites dans les institutions académiques en Afrique. Ces savoirs proviennent pourtant d'une génération active de (jeunes) chercheurs qui apparaissent les plus à même de formuler des analyses récentes et actualisées sur les sociétés africaines, souvent extérieures aux cadres du savoir africaniste (Copans, 1998).

Des enjeux similaires apparaissent pour les ateliers d'écriture prévus avec des revues spécialisées consacrées à l'Afrique. Parmi les candidats, peu de jeunes chercheurs affiliés à des universités occidentales envoyèrent des propositions d'articles, contrairement à ce qui était attendu par le comité d'organisation. Les ateliers durent leur succès au désir des participants sélectionnés et inscrits dans des universités africaines de travailler avec des membres des comités de rédaction de revues académiques implantées au « Nord ». Ce résultat reflétait à la fois la plus faible production scientifique d'acteurs issus d'universités africaines dans les revues de rang international (Olivier de Sardan, 2011 ; Ouattara et Ridde, 2013), la rareté des éditions et revues scientifiques en Afrique (Gaillard et Waast, 1988), un manque de formation à l'écriture des jeunes chercheurs africains (que tente par exemple de compenser annuellement le Codesria par des ateliers organisés en Afrique) et la prégnance de l'expertise et de la consultance, c'est-à-dire la rédaction de rapports, dans les systèmes académiques africains (Olivier de Sardan, 2011). Aussi, alors que pour le comité d'organisation, le choix des revues contactées s'était imposé sans réflexion sur leur histoire institutionnelle ou leur ligne éditoriale, la majorité des candidats venant d'universités africaines semblait avoir pris en compte ces questions. La plupart des textes proposés visaient en effet les ateliers prévus avec les revues dont les contenus scientifiques reflétaient davantage la contemporanéité du continent et incluaient la recherche sur les enjeux de développement.

Les différentes orientations théoriques et épistémologiques des savoirs sur l'Afrique, qui sont fonction des conditions sociales, politiques et scientifiques de leur production dans les espaces académiques où ils sont élaborés,

interrogent donc les modalités de leur reconnaissance et le sens de leur circulation à l'échelle internationale. Celle-ci semble suivre une fracture Nord-Sud, qui influence en retour la définition scientifique des études africaines, la légitimité et la représentativité académique de ce champ.

Qui représente les études africaines ?

Parallèlement au renouvellement des objets d'étude et à l'émergence d'un décentrement épistémologique, la question des figures représentatives de la production scientifique sur l'Afrique a fait l'objet de bouleversements depuis les années 1990-2000. Ceux-ci sont liés d'une part à l'apparition sur la scène internationale de chercheurs africains formés en Europe, investis dans des réseaux et institutions scientifiques reconnus en Afrique et en Occident, et promus à des postes universitaires prestigieux en Amérique du Nord. D'autre part, ces bouleversements sont nourris par l'augmentation du nombre d'étudiants et de chercheurs dans les universités africaines, qui travaillent sur les dynamiques de leurs propres sociétés, occupent des postes dans ces institutions et s'inscrivent dans des réseaux académiques européens et nord-américains. La science africaniste élaborée au « Nord », qui a longtemps consisté à prendre l'Afrique comme objet d'étude depuis l'extérieur par des chercheurs étrangers, s'en trouve remodelée.

Toutefois, être chercheur au « Nord » ou au « Sud » implique une inégalité académique, socio-économique et politique. Ainsi, les études africaines n'existent que dans les pays occidentaux, il n'existe pas de champ d'études européennes ou nord-américaines dans les institutions africaines qui auraient un effet miroir. Cette configuration participe à la construction de savoirs hégémoniques sur l'Afrique localisés au « Nord », dont les productions des chercheurs africains basés en Afrique restent souvent exclues – malgré les relations scientifiques entretenues avec leurs pairs issus de la diaspora (Gueye, 2016). Ceci a en retour des impacts particuliers dans les espaces nationaux des études africaines en Occident. Par exemple, en France, les figures académiques représentatives de ce champ incarnent des divergences et concurrences entre savoirs, et des hiérarchies qui classent les chercheurs selon leurs trajectoires universitaires, sociales et personnelles.

Une troisième source de débats dans l'organisation des troisièmes rencontres Jcea a en effet concerné l'élaboration du comité scientifique et mis au jour la construction de critères de reconnaissance académique différenciés. Ce comité scientifique avait initialement valeur de « caution » académique et devait faciliter la levée de fonds importants. Il ne lui était donc pas réservé un rôle actif dans l'organisation de l'événement – même si quelques-uns de ses membres ont participé à la relecture de l'appel à communication et ont été discutants durant le colloque. Ce comité a réuni 41 noms et la plupart des chercheurs sollicités étaient des africanistes français. Adeline, Charles, Mathieu et Christelle avaient évoqué l'idée que cette liste devrait comporter des chercheurs africains. Or ce

point n'était pas apparu évident au reste du comité d'organisation car il s'agissait d'organiser un colloque sur l'Afrique en France, donc de mettre à l'honneur les chercheurs français faisant autorité dans ce champ. En conséquence, une fois l'idée adoptée d'introduire dans le comité scientifique des chercheurs africains et franco-africains, les critères de sélection retenus s'appliquèrent de manière hiérarchisée, selon qu'il s'agissait d'universitaires africains expatriés (dans des pays anglo-saxons principalement), d'universitaires (franco-)africains en poste en France et d'universitaires africains basés dans des institutions africaines. Il apparut également que seul un quart du comité d'organisation connaissait des chercheurs franco-africains et africains en poste en France, en Amérique du Nord et en Afrique. Il en fut retenu une dizaine, ce qui correspondait à un quart du comité scientifique, proposés et contactés par Charles, François, Adeline, Mathieu et Christelle.

Les premiers noms de chercheurs africains mentionnés au sein du comité furent ceux d'acteurs académiques établis dans d'autres pays occidentaux. L'idée de solliciter M. Diouf à l'Université de Columbia fut approuvée à l'unanimité : il incarnait une figure incontournable des études africaines francophones pour la majorité du comité, qui valorisait son introduction en France des *postcolonial studies* via l'historiographie indienne. Contacter A. Mbembe reçut également une approbation unanime, en raison de la reconnaissance internationale de ce chercheur et de ses travaux sur la « postcolonie ». Ces deux choix contrastaient avec les énoncés des problématiques qui suscitèrent tant de débats lors de l'écriture de l'appel à communication. M. Diawara en poste à l'Université Goethe de Francfort fut également cité parmi les grands noms des études africaines en raison de ses travaux sur la réflexivité ethnographique et la production sociale des traditions orales. Mais il n'émergea aucune autre idée de chercheur africain en poste dans des pays occidentaux à contacter.

Identifier des universitaires africains titulaires en France fut encore moins aisé pour la majorité du comité. Trois noms furent également retenus (R. Bazenguissa, E. M'Bokolo, M. Timera). Ce résultat était dû en partie au faible nombre de chercheurs africains jusqu'ici recrutés en France en sciences humaines et sociales (Gueye, 2002, 2016), donc à leur visibilité restreinte bien que R. Fonkoua, P.S. Diop et A. Barry, qui exercent de longue date, auraient pu être sollicités. Mathieu ajouta à la liste un chercheur franco-africain (F. Eboko). Le seul proposé et contacté par un membre français du comité fut P. Ndiaye, certes d'ascendance africaine mais qui ne travaillait pas directement sur l'Afrique.

Enfin, sur la liste finalisée du comité scientifique, seuls cinq membres étaient affiliés à une institution africaine, dont A. Mbembe. En dehors d'I. Thioub, les autres chercheurs sollicités (M. Tidjani Alou, I. Thiaw, J. Tonda, M. Zongo), qui participent régulièrement à des événements scientifiques, enseignements et publications collectives en France, voire aux États-Unis, étaient peu connus de la majorité du comité d'organisation. L'idée selon laquelle les universitaires africains basés en Afrique participeraient moins à l'excellence scientifique, contrairement à leurs pairs en Occident, ce qui impliquerait que les rares chercheurs

qualifiés de « bons scientifiques » auraient été formés dans des universités occidentales (Gueye, 2011)¹⁵, semblait trouver un certain écho. Tous les chercheurs africains basés en Afrique retenus pour ce comité scientifique avaient en effet au moins obtenu leur doctorat en France ou aux États-Unis. Bertrand, qui réalisait une thèse en cotutelle avec un universitaire africain formé en Afrique, estima ce dernier trop peu connu des réseaux académiques français et internationaux (donc peu prestigieux) pour être intégré au comité scientifique. De même, Claire, qui avait rencontré plusieurs chercheurs formés et basés dans des universités africaines au cours de ses séjours de recherche, ne proposa aucun nom. Il apparut également que la plupart des membres du comité, comme d'autres jeunes chercheurs en études africaines, ne connaissaient pas d'universitaires africains basés en Afrique car ils n'en côtoyaient pas ou très peu sur leurs terrains d'étude.

Les acteurs académiques africains qui faisaient autorité pour la majorité du comité d'organisation étaient donc francophones, formés en France, et appartenaient à la seconde génération de chercheurs africains depuis les Indépendances qui étaient ou avaient été en poste dans des institutions nord-américaines ou européennes (Mkandawire, 1995), et si ce n'était pas le cas, ils étaient membres de leurs réseaux. En conséquence, solliciter des chercheurs africains basés en France ou en Afrique apparaissait moins évident. Après un an de préparation et de réflexion autour de ces enjeux, ce déséquilibre sembla trouver une issue partielle. Charles, Natasha et Christelle, qui organisaient des tables rondes pour la fin du colloque, de même que Mathieu, Emmanuelle et Adeline lorsqu'il s'agit de trouver des discutants pour les ateliers, sollicitèrent davantage de chercheurs et intellectuels africains et franco-africains en poste ou formés en France, dont certains purent être présents le jour du colloque (P. Awondo, H. Dia, D. Gary-Toukara, A. Gueye, P. Kamdem, F. Ouattara, S. Tchak).

Inclure des chercheurs africains notamment dans l'organisation scientifique de ce colloque ne visait pas à promouvoir leur visibilité sur la base d'une distinction raciale et identitaire par-delà l'importance de leurs travaux. Il ne s'agissait pas d'accorder une préséance à leurs « origines » comme gage de caution scientifique, mais plutôt de répondre à l'enjeu académique suivant : dans la mesure où les études africaines se sont mondialisées et où les sociétés africaines produisent des universitaires reconnus qui analysent leurs réalités sociales, politiques et économiques, depuis l'Afrique et à l'extérieur, y compris en France, peut-on ignorer ces acteurs ? Cette question se pose pour tous les champs scientifiques en Occident centrés sur des aires culturelles et géographiques « autres » (Cahen, 1997) : elle ne concerne pas seulement celui des études

15 Sur la mailing liste créée après les premières rencontres JCEA, l'email d'une chercheuse française malencontreusement diffusé expliquait à Claire, qui lui avait visiblement conseillé de participer à un colloque en Afrique de l'Ouest et d'ouvrir ainsi ses réseaux académiques, qu'elle avait été sélectionnée, mais questionnait la « valeur » du comité scientifique de cet événement qui ne comprenait que des universitaires africains en poste en Afrique et méconnus au « Nord ».

africaines, mais peine pourtant à s'inscrire dans ses pratiques académiques en France. Ainsi, la majorité des jeunes chercheurs impliqués dans l'organisation de ces troisièmes rencontres Jcea ne semblait pas réaliser les critères de légitimité académique qu'ils contribuaient à reproduire, dont certains suivaient les logiques d'une fracture Nord-Sud. Cette banalisation révélait aussi implicitement le fonctionnement des institutions africanistes françaises, la moitié des membres du comité d'organisation étant affiliée à des laboratoires investis de longue date dans des collaborations avec des chercheurs et universités en Afrique de l'Ouest et centrale notamment. L'élaboration du comité scientifique témoignait donc de cadres ambivalents, comme dans d'autres contextes impliquant des relations académiques avec l'Afrique (Droz et Mayor, 2009), au cœur de la reproduction de rouages institutionnels non questionnés. Par exemple, le colloque en études africaines organisé la même année par les chercheurs titulaires présentait lui aussi un comité scientifique important (37 membres) et n'incluait qu'un chercheur africain (M. Timera) et un chercheur franco-africain (D. Gary-Touunkara), tous deux en poste en France. Sur 30 membres, le comité scientifique de l'édition suivante comprenait une chercheuse issue d'une université africaine (F. Andriamaro), et le comité scientifique des quatrièmes rencontres Jcea organisées conjointement comptait, sur un total de 26 membres, un chercheur africain basé dans une université européenne (E.K. Hahonou), deux chercheurs franco-africains en poste en France (T. Dahou, I. Warscheid) et un chercheur africain d'une institution africaine (E. Biloa). Ironiquement, il incluait trois chercheurs français affiliés partiellement ou entièrement à des universités en Afrique.

Le champ français des études africaines est confronté à des questionnements épistémologiques et des critères de reconnaissance scientifique différenciés selon le statut et la trajectoire des chercheurs sur une scène universitaire internationalisée. Ces dynamiques semblent conditionner les pratiques académiques de ses acteurs, parfois sur un mode conflictuel latent. Si celui-ci apparaît notamment quant à la place des chercheurs africains dans la représentativité de ce champ et la production des savoirs, même quand ils ont été formés en France, quels enjeux pose leur participation à la structuration de ce champ via leur mobilité depuis les institutions africaines où ils sont établis ?

ÉTUDIER L'AFRIQUE SANS SES CHERCHEURS ?

L'invisibilité académique au « Nord » des recherches universitaires africaines

La présence de chercheurs africains basés dans des universités africaines aux troisièmes rencontres Jcea impliqua des débats sur les possibilités de leur mobilité vers la France, et sur les enjeux de représentativité académique qu'elle posait. L'invitation d'un chercheur africain pour la conférence inaugurale illustra ces questionnements.

La 6^e Conférence européenne en études africaines (Ecas) avait été organisée l'année précédente à Paris, à l'initiative d'institutions africanistes françaises en grande partie associées au colloque Jcea. Chaque conférence plénière y avait été assurée par un chercheur africain : trois sur les quatre invités étaient affiliés à une université nord-américaine, un seul, sponsorisé par le Codesria, venait d'une institution africaine. Lors de l'Ecas, un chercheur africain formé et basé au Sénégal, A. Niang, fut présenté par l'un des membres français du comité scientifique des Jcea à Bertrand et Christelle. Proposer cet intervenant à l'ensemble du comité d'organisation, dont il était inconnu, suscita des interrogations quant à ses thématiques de recherche, la valeur de ses publications et celle de son parcours académique. Peu d'informations le concernant apparaissaient sur Internet : il n'y avait pas de profil académique détaillé sur le site de son université, bien que ce chercheur en soit l'un des directeurs de département, et il avait surtout publié ses travaux dans des ouvrages collectifs (dirigés tant par des chercheurs africains que français), moins visibles sur Internet que des articles de revues académiques, ou dans des revues africaines peu répertoriées dans les catalogues scientifiques du « Nord », ce qui avait limité leur circulation. De plus, Christelle était soupçonnée de favoriser ce conférencier sénégalais, car une partie de ses recherches et de son ascendance familiale se rattachait au même pays, ce qui n'aidait pas à rendre ce choix convaincant auprès de ses collègues. Or, comme le démontrent les travaux d'A. Gueye (2016), les logiques qui président aux relations professionnelles et interpersonnelles entre des chercheurs issus de la diaspora africaine et ceux basés en Afrique relèvent plus du fonctionnement universitaire systémique dans lequel évoluent les premiers et de l'excellence du parcours des seconds sur le marché académique, que d'un investissement patriotique lié à un pays d'origine commun. Le choix de A. Niang comme conférencier questionnait donc surtout les mécanismes d'invisibilisation scientifique des chercheurs africains basés en Afrique qui ont cours dans les champs d'études africaines des pays occidentaux. Le plus faible référencement de leurs travaux en ligne et leur recensement limité par des sites comme Google Scholar qui privilégient des revues internationales localisées au « Nord » participent à l'absence de reconnaissance académique de ces

chercheurs (Gaillard et Waast, 1988 ; Keim, 2010), ce qui tend en retour à renforcer la valeur supérieure attribuée aux travaux et publications de leurs pairs en Occident (Shinn, Vellard et Waast, 2010). Le parcours de A. Niang était pourtant décrit sur le site Internet d'un centre de recherche européen reconnu dans les réseaux des études africaines, mais cette référence ne suffit pas pour le comité d'organisation. Christelle expliqua la situation à ce chercheur, qui se montra compréhensif car il n'en était pas à sa première déconvenue dans le champ académique français, puis récupéra son curriculum vitae actualisé en anglais qu'elle traduisit et transmit à ses collègues, afin de clore les débats au sein du comité d'organisation. La diffusion de ce CV – qui réunissait l'ensemble des publications, communications et enseignements réalisés dans des universités africaines, européennes et américaines – « rassura » sur la fiabilité et les compétences de ce conférencier potentiel. Son inscription dans les circuits institutionnels français, passée jusqu'ici inaperçue, fut en outre confirmée par le gestionnaire d'un partenaire institutionnel du colloque qui possédait déjà ses coordonnées pour établir sa prise en charge.

Cet exemple tend à prouver que la reconnaissance des chercheurs africains en poste en Afrique dans le champ français des études africaines repose sur leur participation à des réseaux académiques occidentaux aux titres d'auteurs, de conférenciers ou d'enseignants-chercheurs invités. Les preuves de cette inclusion paraissent même plus importantes que le contenu de leurs travaux, comme si ceux-ci acquéraient une valeur du fait même d'avoir attiré l'attention de pairs européens et nord-américains. Certes, une participation à des réseaux scientifiques diversifiés et mondialisés augmente le prestige et le capital symbolique de tout chercheur, mais cette logique entérine la prédominance de la production et de l'autorité scientifique du « Nord ». Il est courant, en France comme dans d'autres pays occidentaux, de voir circuler des appels à contribution présentés comme novateurs dans l'étude des sociétés africaines, alors que les sujets proposés ont déjà fait l'objet d'analyses dans les universités locales. Les travaux qui en sont issus étant rarement lus, à moins d'être publiés dans des revues et maisons d'édition reconnues à l'échelle internationale, reste répandue l'idée que « les capacités d'innovation méthodologique et d'invention instrumentale se réalisent au Nord » (Shinn, Vellard et Waast, 2010).

La conférence inaugurale de A. Niang eut au moins le mérite de questionner certaines représentations courantes relatives aux compétences des chercheurs africains en Afrique. Elle fut en effet très appréciée et reçut de nombreux commentaires positifs du public, transmis et relatés par des membres du comité d'organisation initialement les plus sceptiques.

L'attractivité scientifique de la France vis-à-vis de l'Afrique

Si la France n'est plus au centre des mobilités d'études en provenance d'Afrique francophone depuis les années 1990 (Dedieu, 2003 ; Gueye, 2004 ; Dia, 2014), on peut toutefois noter plusieurs types d'ambivalences dans les pratiques des

chercheurs africains vis-à-vis de ce pays (Dozon, 2003), y compris de la part de ceux qui l'ont quitté pour l'Amérique du Nord (Gueye, 2019). Aussi, en dépit des changements qui ont accompagné la reconfiguration mondiale des milieux académiques, les réseaux scientifiques français demeurent un tremplin de mobilité sociale et de valorisation professionnelle dans les représentations et pratiques universitaires depuis l'Afrique francophone. Être sélectionné pour un événement scientifique dans une université française s'inscrit dans des logiques d'intégration des professions académiques, en Afrique ou ailleurs. Les capacités des acteurs universitaires à faire de ce type d'activité à l'international un moyen d'augmenter leur capital social et symbolique en fonction des réseaux professionnels investis sont connues dans l'étude des mobilités académiques africaines (Dia, 2014). Elles alimentent des mécanismes de reproduction, de reclassement et d'ascension sociale : « L'internationalité des parcours n'a pas de valeur en elle-même : cette valeur réside dans la légitimité accordée localement aux savoirs acquis à l'étranger, et dans les possibilités sociales de les valoriser » (Gérard et Wagner, 2015).

Cependant, les enjeux sociaux et académiques liés à la participation d'intervenants africains dans des événements spécialisés sur l'Afrique et organisés en France apparaissent comme un impensé auprès des institutions et acteurs organisateurs, ce qui contraint les dynamiques de circulation des savoirs et de ces participants. Cet impensé contribue paradoxalement à renforcer l'attractivité de la France depuis les universités de certains États africains. Par exemple, la traduction en anglais de l'appel à communication des troisièmes rencontres Jcea fut rapidement abandonnée. Ce choix eut pour effet de canaliser des flux de propositions de communication en provenance du Maghreb et d'Afrique de l'Ouest et centrale francophone, réactualisant des relations académiques entre la France et son ancien espace impérial africain. Ce choix reflétait également les expériences de terrain des membres du comité d'organisation, très éloignés de l'Afrique de l'Est et australe anglophones. Enfin, alors que l'appel à communication avait surtout été relayé dans des réseaux académiques français et européens, le nombre final de propositions de communication en provenance d'universités africaines (équivalent à 50 % du total reçu, soit 144 sur 288) n'avait pas été anticipé et provoqua des prises de position conflictuelles et contradictoires au sein du comité d'organisation.

Cette question précise n'était pas inscrite dans les rapports transmis par les comités des deux premières éditions du colloque. Bertrand et Christelle essayèrent donc d'en discuter de manière informelle avec certains de leurs membres. Il ressortit que les invitations de communicants africains aux précédentes rencontres Jcea avaient été fonction de quotas, dont l'existence restait relativement taboue. Il fut impossible d'obtenir une estimation précise du nombre de propositions envoyées par des jeunes chercheurs basés dans des universités africaines aux précédents comités d'organisation. Pour la deuxième édition, elles auraient représenté 20 % du total des propositions. Or, d'après les documents transmis par ce comité, seuls 12 communicants affiliés à des

universités africaines avaient été sélectionnés, dont 8 avaient été pris en charge car ils ne possédaient pas de cotutelle avec une université occidentale. Les réponses obtenues par Bertrand et Christelle pour expliquer ces résultats évoquaient l'impossibilité financière de prendre en charge un nombre trop important d'intervenants étrangers, la lourdeur administrative du suivi des dossiers et demandes de visas, mais aussi l'idée selon laquelle les travaux de jeunes chercheurs africains basés en Afrique seraient généralement de plus faible niveau que ceux de leurs pairs rattachés à des universités du « Nord ». Ce dernier argument rejoignait les représentations académiques courantes associant l'Afrique à l'absence d'excellence intellectuelle, renforcées par le constat d'écart d'âge à des niveaux de diplôme équivalents, qui accentue l'idée, également répandue, que les chercheurs africains en poste en Afrique seraient moins capables de rigueur scientifique (Ouattara et Ridde, 2013). Plus globalement, les sciences sociales du « Sud », inscrites dans une hiérarchie de production des connaissances, soutenue par une inégale distribution de moyens matériels, produiraient des savoirs peu pertinents, avec un moindre degré d'abstraction que ceux du « Nord » qui détiendraient le monopole prestigieux de la recherche comparative et de l'élaboration de théories généralisables (Keim, 2010).

La sélection réduite de communicants africains reprenait en outre une logique qui semblait ancrée dans les pratiques des institutions africanistes partenaires du colloque Jcea, et que soulignait un article du journal *Le Monde* au sujet de l'Ecas (Caramel, 2015). Celui-ci notait un décalage notoire entre le nombre de participants attendus (environ 1 800) et celui des intervenants provenant d'universités africaines (quelques dizaines). Les arguments avancés par les institutions organisatrices françaises, tels que restitués par la journaliste, insistaient sur un manque de moyens pour financer davantage d'invitations. Il était aussi ajouté en fin d'article que la thématique fédératrice du colloque (concernant les révoltes et mobilisations collectives) traduisait un intérêt nouveau dans les milieux académiques européens, mais resterait marginale dans les universités en Afrique. L'organisation des rencontres en études africaines par les chercheurs titulaires qui eut lieu l'année suivante constitue un autre exemple : il était spécifié à chaque responsable d'atelier qu'il devrait s'organiser pour assurer la venue de communicants étrangers. Autrement dit, cette annonce avertissait, en amont de la sélection des propositions de communication, que le comité d'organisation n'apporterait pas de soutien financier et logistique à la prise en charge d'intervenants non affiliés à des universités occidentales, qui, généralement, financent au moins partiellement les déplacements de leurs chercheurs. Pourtant, au moins une chercheuse française sélectionnée pour l'un des ateliers du colloque et en poste dans une université africaine bénéficia d'une prise en charge par le comité d'organisation. Des distinctions similaires étaient aussi explicites lors des procédures administratives pour organiser la troisième édition du colloque Jcea. Plusieurs membres du comité d'organisation furent conseillés par des gestionnaires et chercheurs titulaires de leurs institutions de rattachement qui déclaraient que l'aspect

financier, tout autant que les risques de refus de visa, légitimaient l'instauration officieuse de quotas pour la sélection de chercheurs basés en Afrique et leur plus faible participation. L'idée était qu'investir dans la prise en charge du transport et de l'hébergement d'intervenants qui pourraient finalement se voir refuser un droit d'entrée sur le territoire français équivalait à un gaspillage des ressources publiques et compromettrait la richesse des échanges académiques prévus. Ces arguments replaçaient donc la sélection académique des participants dans des processus de sélection sociale, géographique et économique.

Les filtres académiques des mobilités universitaires africaines

Pour la troisième édition des rencontres Jcea, comme pour les précédentes, avait été prévu *ex nihilo* un quota de communicants affiliés à des institutions africaines lors de l'élaboration des budgets prévisionnels, bien en amont de la sélection des communications. Le chiffre retenu (16) ne fut ouvertement questionné que par trois membres du comité – Natasha, Emmanuelle et Christelle. Les justifications majeures en faveur de ce quota exposées par leurs collègues réunissaient plusieurs arguments qui visaient d'abord à décharger l'équipe d'un lourd travail administratif (recherche de financement, suivi des procédures de prise en charge et demandes de visa). De plus, ce quota constituait déjà aux yeux de plusieurs membres du comité une « ouverture internationale » plus importante que pour les éditions précédentes puisque le chiffre avancé avait été doublé.

Une bonne partie du comité choisit cependant de ne pas s'impliquer dans le débat, ce qui accentua son ampleur. Ainsi, en dépit du nombre de propositions reçues en provenance d'Afrique, qui était égal à celui des propositions reçues de France, d'Europe et d'Amérique du Nord, il apparaissait inconcevable pour la majorité des membres du comité qui restaient impliqués que les communicants sélectionnés venant d'universités africaines soient aussi nombreux que ceux rattachés à des institutions occidentales. En réponse aux questionnements éthiques que soulevait l'instauration d'un quota, Marie proposa de constituer une « liste de réserve » de communicants (sélectionnés pour remplacer ceux affiliés à une université africaine qui pourraient être finalement absents), afin d'éviter que des ateliers manquent de participants. Elle soutenait aussi que ce colloque était avant tout un événement scientifique organisé en France par et pour des jeunes chercheurs basés en France ou en Europe, et que sa qualité académique ne devait pas être sacrifiée. Cette idée rejoignit la conception de Mathieu, qui estimait que ces rencontres scientifiques ne devaient pas pallier les difficultés des institutions africaines à organiser elles-mêmes de tels événements ni alimenter des mécanismes de reconnaissance académique qui concernent avant tout les universités africaines et qui passent par la participation à des colloques organisés en Europe et en Amérique du Nord.

Cet argument était d'autant plus paradoxal que c'est en partie parce que le CV du conférencier principal démontrait qu'il était inscrit dans divers réseaux académiques occidentaux que son choix avait été validé. Mais pour Mathieu, les rencontres Jcea ne devaient pas constituer une tribune pour les jeunes chercheurs affiliés à des institutions africaines, et ceux-ci devaient rester minoritaires. Le fait que l'un des membres africains du comité d'organisation s'exprime ainsi permit à ses collègues français en faveur de l'instauration d'un quota de ne pas craindre d'apparaître racistes ni jugés à partir de leur « blanchité », puisque le procédé de sélection que Mathieu défendait relevait d'un principe de discrimination. Ses arguments furent en outre défendus par François, ce qui finit de décomplexer leurs collègues français. Au-delà des questions économiques en jeu, on peut se demander, à partir des prises de position de ces deux membres du comité, si le faible recrutement des chercheurs africains en France n'accentuerait pas des effets de concurrence entre les jeunes universitaires qui y sont installés et leurs homologues restés en Afrique, prêts à emprunter des modes de valorisation sociale et académique similaires. Les relations scientifiques des chercheurs africains affiliés à des institutions occidentales avec leurs pairs basés sur leur continent de naissance doivent en effet s'analyser dans le cadre du fonctionnement du champ professionnel dans lequel ils s'inscrivent au « Nord » (Gueye, 2016). S'ajoute à cette question la nature des liens personnels, sociaux et politiques que les universitaires africains membres d'une diaspora nationale (comme l'atteste leur inscription dans des réseaux associatifs ou numériques) entretiennent avec leur société de départ. Ces espaces d'échanges transnationaux reflètent des enjeux différents selon les pays concernés, l'appartenance sociale, le statut académique des chercheurs et la fréquence de leur mobilité entre leur société d'installation et leur société de départ. Par exemple, Charles effectuait des allers-retours plus réguliers avec son pays de naissance où se trouvait son terrain d'étude, tandis que Mathieu et François, dont les travaux concernaient aussi leurs pays respectifs, entretenaient des liens plus distancés avec ceux-ci et quittaient moins souvent la France. Or les réactions de Charles face à la sélection des communicants africains furent différentes. Étant sur le terrain au moment de ces échanges, il prit moins part au débat qu'il ne pouvait suivre que partiellement via Internet, faute d'une connexion numérique régulière. Mais depuis l'Afrique centrale, il percevait bien l'enjeu d'être discriminé sur la base de son affiliation universitaire et de sa nationalité pour participer à une manifestation scientifique qui se voulait être un état des lieux des jeunes recherches sur l'Afrique. Il ne souhaitait pas prendre cette responsabilité et s'inscrivait parallèlement dans une logique de dissociation vis-à-vis du monde académique français, en privilégiant l'investissement de réseaux scientifiques africains implantés en Afrique à travers la participation à des ateliers, des publications collectives et à une assemblée générale du Codesria.

Outre cette question de quota, d'autres filtres académiques conditionnant la sélection d'intervenants affiliés à des institutions africaines se mirent en place en amont de celle-ci. Par exemple, à l'approche de la clôture initiale de l'appel

à communication, le ratio des propositions reçues était largement en faveur de postulants africains basés en Afrique : la prolongation de l'appel fut donc votée pour deux semaines supplémentaires, à la majorité du comité et non à l'unanimité car ce point ouvrit un autre débat. L'un des buts implicites était en effet d'inverser le ratio des propositions reçues et de justifier plus facilement une sélection académique qui retiendrait moins de jeunes chercheurs africains.

Toujours en amont de la sélection des propositions de communication apparut un filtre numérique. Le développement des nouvelles technologies, qui permet théoriquement une plus grande internationalisation des manifestations scientifiques, souligne parallèlement avec plus d'acuité les inégalités sociales et académiques entre « Nord » et « Sud ». Ainsi, l'inscription des postulants et le dépôt de leur proposition en ligne sur le site des rencontres Jcea constituèrent un mode de présélection. De nombreux postulants africains basés en Afrique écrivirent des emails au comité d'organisation pour expliquer leurs difficultés à déposer leur texte sur le site de la conférence. Ce point soulevé par Christelle et Emmanuelle, qui s'occupaient alors de la messagerie collective, fit aussi débat en réunion. Le reste du comité refusa la possibilité d'accepter des textes envoyés par simple email. Marie soutint que la majorité des colloques tenus en France et en Europe fonctionnaient désormais selon ce modèle d'inscription aux sites référents – ce qui ne se vérifie pas nécessairement. Cet argument privilégiait le confort des organisateurs et refusait « l'assistantat » des postulants. En réponse à l'argument selon lequel les connexions Internet en Afrique pouvaient être difficiles et instables, donc à l'origine de l'impossibilité de soumettre des textes sur le site de la conférence, Marie indiqua que le faible coût d'une connexion Internet dans un cybercafé africain devait permettre de résoudre ces problèmes. Bertrand ajouta que ces postulants avaient aussi la possibilité de recourir à des modems, comme il le faisait lui-même lorsqu'il était sur son terrain d'étude. Ces discours reflétaient les pratiques de jeunes chercheurs africanistes qui se rendent en Afrique depuis la France en étant partiellement ou complètement financés par leurs institutions respectives, c'est-à-dire en disposant de ressources et privilèges sociaux supérieurs au coût moyen de la vie locale. Or l'inscription sociale et professionnelle des chercheurs venant du « Nord » dans les sociétés africaines qu'ils étudient conditionne les représentations qu'ils en ont, ainsi que leur appréhension des conditions locales de production des savoirs. L'absence de prise en compte des distinctions de classe à l'œuvre dans le processus scientifique que sous-tendait l'organisation du colloque se retrouvait à la fois dans le traitement des difficultés des postulants africains qui souhaitaient y participer et entre les membres du comité d'organisation. Charles et Christelle, par exemple, effectuaient des recherches dans des sociétés africaines où ils vivaient en famille, sans bénéficier de prise en charge régulière de leur laboratoire de rattachement et avaient donc une connaissance différente des réalités locales. Mais aucune relation ne fut établie par le reste du comité entre les ressources que les chercheurs du « Nord » peuvent mobiliser pour développer leurs connaissances de l'Afrique et l'expérience particulière

qu'ils en retiennent, éloignée des difficultés socio-économiques de leurs homologues africains. Ces échanges faisaient donc apparaître une banalisation des inégalités structurelles et sociales des pratiques académiques entre « Nord » et « Sud ». Emmanuelle, Natasha et Christelle tentèrent de les limiter en guidant par email les postulants qui rencontraient des difficultés sur le site de la conférence. Cet investissement minimaliste dans l'assistance informatique constituait un verrou supplémentaire dans le processus de sélection. Ironiquement, il fut pris en compte lors de la phase de notation et sélection des communications. En effet, plusieurs membres du comité d'organisation se trouvaient alors sur leurs terrains d'étude dans différents pays africains et avaient du mal à accéder aux textes déposés en ligne pour les évaluer en raison de connexions difficiles à Internet. Des concertations internes aux comités de lecture constitués détournèrent donc les règles fixées, en privilégiant par exemple l'envoi des notes d'évaluation par emails ou messagerie téléphonique, au lieu de les enregistrer directement sur le site. Ce qui n'avait pas été autorisé aux postulants fut accordé aux membres du comité.

Une fois l'appel à communication définitivement clôturé, contrairement à ce qui avait été attendu, le nombre de propositions en provenance d'institutions françaises, européennes et nord-américaines n'était pas supérieur à celui des propositions issues d'universités africaines, mais équivalent. Natasha, Christelle, Emmanuelle et Bertrand argumentèrent alors en faveur d'une sélection académique contre une sélection économique. Mais s'il apparaissait éthiquement condamnable à la majorité du comité d'organisation que les propositions soient sélectionnées en fonction de l'origine géographique des auteurs et de leurs nationalités, cela ne fut pas suffisant. Le budget nécessaire était loin d'être réuni au moment de la sélection des communications, de sorte qu'elle ne bénéficia pas de toute la transparence souhaitée. Par exemple, selon la logique qu'il avait exprimée précédemment, François expliqua avoir procédé à une sélection géographique des propositions, éliminant d'office celles envoyées par des postulants africains basés en Afrique. Il argumenta, d'un point de vue socio-identitaire, qu'il se percevait bien comme un chercheur africain et « africaniste » et qu'il ne souhaitait pas condamner ses pairs, mais que les moyens matériels manquaient pour envisager les choses autrement. Plus généralement, il fut explicité à plusieurs reprises en réunion qu'à niveau de qualité égale, il y aurait moins de risque à choisir la communication d'un postulant africain ou pas affilié à une université occidentale, car il n'aurait pas besoin de visa et pourrait être pris en charge par son institution, ce qui impliquerait moins de pertes financières et de temps de préparation. Christelle revint sur ces questions par email en manifestant à nouveau son désaccord avec ces modes de discrimination. Celui-ci ne trouva d'autre réponse que la démission de François et Delphine du comité d'organisation, dont les situations personnelles les plaçaient pourtant parmi ceux qui auraient pu formuler des avis proches de celui de Christelle. Leurs appartenances sociales et vécus quotidiens tant en France qu'en Afrique pouvaient expliquer ces divergences. Avant de rejoindre publiquement sa position,

Emmanuelle suggéra que Christelle projetait peut-être des discriminations dont elle avait été la cible dans sa vie personnelle et qui faussaient son jugement. Or ramener un processus discriminatoire à une expérience individuelle et identitaire confirmait bien les impensés sociaux et raciaux qui jalonnaient sous plusieurs aspects l'organisation du colloque. À l'opposé de ces réactions, Charles qualifia de « courageuse » l'intervention de Christelle, dans un email privé et non collectif, ce qui démontrait l'aspect tabou de ces discussions et l'inconfort qui rendait impossible un débat ouvert au sein du comité d'organisation.

Finalement, 30% des participants sélectionnés pour ce colloque appartenaient à des universités africaines. Le comité d'organisation eut donc à préparer un nombre de prises en charge supérieur au quota prévu (26 communicants sur 96), ce qui ne manqua pas de susciter de fortes inquiétudes quant à la faisabilité et la réalisation d'un tel objectif.

Les obstacles économiques, institutionnels et politiques aux mobilités académiques depuis l'Afrique

Réunir un budget suffisant pour financer tous les postes de dépense liés à l'organisation des troisièmes rencontres Jcea fut une interrogation constante, accentuée après la sélection des intervenants. Obtenir des financements devint progressivement la tâche principale du comité d'organisation, qui parvint à réunir un peu plus de 24 000 euros auprès de 22 partenaires-bailleurs, après en avoir sollicité 65. Le suivi administratif, la réservation des chambres d'hôtel et l'achat de billets d'avion ont ensuite nécessité une mobilisation soutenue jusqu'à quelques jours précédant l'événement, d'autant que ces démarches étaient fonction des contraintes d'exercice budgétaire des différents partenaires.

L'une des premières idées reçues au sein du comité avait concerné l'impossibilité d'obtenir des fonds suffisants. Elle était le corollaire d'un investissement en termes de temps et d'énergie qui se voulait minimal. Or, grâce une mobilisation importante du comité pour contacter des membres de conseils de laboratoires et d'écoles doctorales, obtenir leur appui et élaborer des demandes de financement argumentées, le nombre d'invitations (26, soit 30 % des communicants) qui paraissait « hors norme » à plusieurs institutions partenaires, par comparaison avec d'autres colloques en études africaines, put être financé¹⁶. La première stratégie consista à moins investir dans les postes de dépense qui engouffrent souvent les plus grandes parts de budget, tels que la restauration, sans sacrifier la qualité mais en élargissant l'éventail des fournisseurs. La seconde stratégie impliqua de renvoyer certaines structures universitaires à leurs contradictions, notamment les institutions africanistes et/ou investies

16 Pour les deuxièmes rencontres JCEA, environ 10 % des intervenants provenaient d'institutions africaines. D'après l'annuaire des participants aux rencontres organisées de manière conjointe pour la quatrième édition des JCEA et la cinquième édition du colloque des chercheurs titulaires, respectivement 15 % et 22 % des communicants provenaient d'institutions africaines.

dans des partenariats avec des pays du « Sud » qui n'avaient pas donné suite ou avaient rejeté les sollicitations financières du comité. Des dossiers détaillant les raisons de ces demandes de soutien furent élaborés en soulignant qu'elles s'accordaient justement avec les objectifs de collaboration et de valorisation académique des chercheurs du « Sud » dont se prévale la majorité de ces structures. Le comité était en effet confronté au fait qu'en pratique, comme de nombreuses autres institutions universitaires, ces structures tendaient à accorder des fonds, non pas en fonction d'objectifs scientifiques, mais selon des critères de visibilité, tels que le nombre de leurs membres dans le comité d'organisation et le comité scientifique du colloque ou parmi les communicants et discutants, la place qu'occuperait leur logo dans le livret du programme, etc. Bertrand, Natasha, Christelle et Paul, en charge des dernières demandes de financement, adoptèrent une dernière stratégie en précisant dans ces dossiers les noms des structures sollicitées qui ne soutenaient pas le colloque, sachant que le contenu de ces demandes allait être discuté et circuler entre les institutions concernées. Ceci permit en effet d'obtenir davantage de soutiens, y compris spontanément de structures qui n'avaient pas été directement sollicitées et l'équivalent de 3 500 euros supplémentaires. Certaines marges furent ainsi dégagées afin de prendre en charge d'autres frais pour des intervenants invités qui rencontraient des difficultés particulières pour leurs visas et assurances par exemple. Ce mode d'organisation démontra donc que procéder à une sélection académique qui impliquait l'invitation de 30 % des participants en provenance d'institutions africaines était envisageable, à condition de consacrer du temps aux questions logistiques, au suivi des démarches administratives, à la révision régulière des budgets, et de solliciter le plus tôt possible et de différentes manières divers bailleurs.

Une seconde idée reçue, partagée par plusieurs institutions partenaires du colloque et la majorité du comité d'organisation, concernait l'obtention de 24 visas sollicités pour les participants africains invités. Ce fut en réalité une question plus simple à résoudre que celle des financements. Or, en raison du présupposé général selon lequel les services consulaires refuseraient d'accorder les sésames demandés, cette question fit l'objet d'une faible mobilisation du comité d'organisation pour contacter les intervenants, les ambassades et consulats français dans la douzaine de pays africains concernés, et la division Afrique du ministère des Affaires étrangères à Paris. La pratique démontra pourtant une très grande disponibilité des acteurs institutionnels sollicités : les 24 dossiers de visa furent validés en deux semaines, qui plus est entre fin décembre et début janvier, c'est-à-dire au moment des fêtes de fin d'année. Il ne fut pas nécessaire d'user de contacts spécifiques ni privilégiés au sein des consulats et du ministère. Après s'être assuré que chaque intervenant invité avait bien fourni les pièces nécessaires et leur avoir transmis les lettres d'invitation que Charlotte s'était chargée de rédiger, faire circuler le programme prévisionnel du colloque suffisamment à l'avance pour informer de ses objectifs scientifiques et du nombre de participants attendus auprès du ministère

et des consulats, puis garder un contact continu avec ces interlocuteurs avant le colloque, se révéla très efficace. Des membres des comités d'organisation des précédentes rencontres Jcea avaient recommandé de solliciter la médiation d'un universitaire français reconnu et engagé dans le champ des études africaines en France. Emmanuelle prit contact avec lui : le contenu de leurs échanges révéla qu'il supposait, à tort et sans demander confirmation, que les jeunes chercheurs invités n'avaient pas fait le nécessaire suffisamment tôt pour obtenir leurs visas, sous-entendant une habitude des universitaires africains. Or le retard accumulé était lié au comité d'organisation, qui s'était mobilisé tardivement pour finaliser les réservations de billets d'avion et d'hébergement malgré de nombreuses relances internes, et qui ne croyait pas à l'obtention de ces visas. Cet intermédiaire universitaire ne fut donc pas relancé, ses commentaires ayant été jugés déplacés alors qu'il ne s'était pas enquis de la situation réelle, et deux membres du comité d'organisation décidèrent de s'occuper du suivi des visas autrement. Le nombre de participants africains le plus important venait du Cameroun : déjà sur place depuis plusieurs mois, Émilie se chargea directement des échanges avec certains intervenants et les services de l'ambassade de France. De son côté, Christelle s'occupa en France du suivi des demandes auprès des rédacteurs du ministère des Affaires étrangères qui pouvaient interagir avec la douzaine de consulats où elles avaient été déposées. Les visas les plus problématiques à obtenir étaient au Sénégal, où les contraintes des circuits consulaires sont réputées compliquées et ne sont pas facilitées par les démarches internes au milieu universitaire local. Christelle contacta un représentant d'un institut de recherche français en expatriation à Dakar, qui la mit en contact avec un chargé d'affaires du consulat, ce qui permit à ces dossiers d'être traités et validés à temps par le consul.

Bien que la majorité du comité d'organisation du colloque, mais aussi des intervenants invités, fût sceptique, tous les consulats français, y compris au Nigeria, au Mali et au Tchad où régnaient des tensions politiques locales, délivrèrent les titres demandés, même après un second dépôt si le premier dossier avait été rejeté. Des visas spécifiques (à entrées multiples par exemple), nécessaires à des universitaires contraints de présenter régulièrement leurs travaux au « Nord » pour construire leurs parcours professionnels, furent également accordés. L'absence d'obstacle administratif majeur à ce niveau de l'organisation du colloque réfuta l'idée selon laquelle la présence d'intervenants africains à des événements scientifiques occidentaux est systématiquement compromise par les politiques migratoires, d'autant que la majorité des invités étaient de jeunes chercheurs non statutaires, c'est-à-dire inscrits dans une catégorie « à risque » aux yeux des autorités consulaires. Il n'y eut également aucune difficulté quant à leur retour. Cette partie de l'organisation du colloque aurait donc pu être facilitée si l'ensemble du comité s'était mobilisé et si elle n'avait pas fait l'objet d'idées préconçues sur la participation de jeunes chercheurs africains basés en Afrique à un événement scientifique en France.

CONCLUSION

Les bouleversements scientifiques et épistémologiques qui ont affecté la structuration des études africaines à l'échelle internationale depuis les années 1970 n'ont pas été sans répercussion sur l'espace français. L'analyse de l'organisation d'un colloque de jeunes chercheurs, rattaché à ce champ scientifique et qui a eu lieu en 2016 en France, met en lumière les continuités et ruptures qui traversent les études africaines, à travers les contestations des références symboliques utilisées pour désigner l'objet scientifique « Afrique », les formulations des problématiques de travail ou encore le choix des figures représentatives de cette spécialité académique. La composition des équipes de jeunes chercheurs, souvent plus diversifiée que celles de leurs aînés titulaires en raison des contraintes sélectives de leur recrutement, est à prendre en compte dans les questionnements et mises en cause de certains imaginaires sociaux qui imprègnent les pratiques académiques des études africaines en France. Sans tomber dans des revendications identitaires sur fond de distinction raciale, la présence de jeunes chercheurs africains et franco-africains, plus nombreux à ce niveau de l'échelle académique et ouverts à d'autres conceptions épistémiques de par leur positionnalité sociale et scientifique, influence la façon de penser et de représenter l'Afrique et ses diasporas. Leur présence pose une question simple : peut-on produire du savoir sur ce continent et ne pas prendre en compte ses chercheurs, en poste sur place et à l'extérieur ?

Toutefois, plusieurs idées reçues et mécanismes académiques continuent d'orienter et de filtrer les mobilités universitaires depuis l'Afrique en amplifiant les enjeux socio-politiques de ces circulations. L'implication de jeunes chercheurs africains dans l'organisation scientifique des études africaines en France ne permet pas nécessairement de lever ces verrous. Au-delà des hypothèses émises, ces raisons restent à être interrogées. Elles semblent résulter des logiques de reclassement social qu'impliquent les mobilités académiques vers le « Nord » (Dia, 2014) et d'un effet systémique lié au fonctionnement des institutions auxquelles par ces jeunes chercheurs sont rattachés en France. Ces observations rejoignent les conclusions de A. Gueye (2016) sur les partenariats entre universitaires africains de la diaspora en Amérique du Nord et leurs pairs basés en Afrique, dont les dispositifs reposent moins sur des logiques identitaires ou patriotiques que sur l'institutionnalisation d'un mécanisme de compétition et des contraintes structurelles inscrites dans la reproduction de la profession et les processus de socialisation du champ universitaire. Ainsi, les chercheurs africains en poste dans des universités nord-américaines intègrent des relations académiques avec des pairs basés en Afrique à des enjeux de carrière selon des logiques de collaboration qui comprennent une hiérarchie inhérente, même si elles sont oblatives et spontanées, et qui préservent leurs intérêts. Ils s'investissent en faveur du système universitaire africain avec des pairs en poste dans les institutions du continent les plus cotées et situées dans des pays aux capitaux éducatifs et socio-économiques supérieurs (Gueye, 2016).

Par conséquent, on peut supposer que le statut de jeune chercheur africain non titulaire en France, qui implique une pratique et un prestige universitaires restreints, focalise moins l'intérêt des États africains pour leur diaspora, ne s'inscrit plus désormais dans l'idéologie d'un engagement pour l'Afrique qu'avaient fait émerger des collectifs étudiants dans les années 1950 (Gueye, 2001), ne peut favoriser un investissement fort envers des pairs basés en Afrique. Il faudrait que les premiers parviennent d'abord à assurer leur carrière en France.

On observe donc la prégnance d'inégalités entre « Nord » et « Sud » dans la mobilité des jeunes chercheurs qui travaillent sur l'Afrique et dans la valorisation des savoirs qui dessine des hiérarchies scientifiques et définit en retour des critères de reconnaissance académique, selon des modes de concurrence entre élites et entre institutions. Toutefois, les filtres qui en résultent ne sont pas incontournables si des acteurs volontaires, conscients de ces inégalités et guidés par des conceptions éthiques, adoptent des stratégies de subversion (Bourdieu, 1975) face aux habitus scientifiques et institutionnels. Se pose surtout la question de la pérennisation de ces manœuvres, qui se heurte à l'avancée des carrières.

Si la fonction scientifique est déterminée socialement et implique des effets idéologiques (Copans, 1971), il semble donc nécessaire d'analyser la production académique des études africaines, en France comme ailleurs, au prisme des positionnements des chercheurs dans ce champ, des obstacles à la circulation des connaissances, et des (dé)connexions opérées avec les réalités socio-économiques du continent africain, ses institutions universitaires et leurs acteurs. Car les conditions dans lesquelles sont construits et véhiculés les savoirs influencent et modèlent la teneur, le choix et la visibilité des objets scientifiques, ainsi que les carrières, mobilités et trajectoires académiques vers, à partir de, et en Afrique.

Remerciements

Je remercie les coordinateurs de ce numéro, H. Dia et L. Ngwe, pour m'avoir invitée à développer une analyse réflexive sur des pratiques académiques et des « expériences connues, vécues... mais rarement écrites », pour reprendre les termes de F. Ouattara et V. Ridde (2013).

BIBLIOGRAPHIE

- Ahmad, A. (1992). *In Theory. Classes, Nations, Literatures*. London: Verso, pp. 1-42.
- Appiah, A.K. (1992). *In My Father's House. Africa in The Philosophy of Culture*. Oxford: Oxford University Press.
- Amselle, J.-L. (2001). *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris : Flammarion.

- Amselle, J.-L. (2008). *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes*. Paris : Stock.
- Amselle, J.-L. (2010). *Rétrovolutions. Essai sur les primitivismes contemporains*. Paris : Stock.
- Bayart, J.-F. (2010). *Les études postcoloniales. Un carnaval académique*. Paris : Karthala.
- Bourdieu, P. (1975). Les spécificités du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison. *Sociologie et sociétés*, 7(1), 91-188.
- Bourdieu, P. (2003). L'objectivation participante, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 150(5), 43-58.
- Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Seuil
- Cahen, M. (1997). Africains et africanistes : à propos de l'article de Ch. Didier Gondola. *Politique africaine*, 68, 149-155.
- Canut, C. (2015). De l'ethnie comme de la langue ? In A. Mangeon (dir.), *Anthropolitiques*. Paris : Karthala, pp. 103-123.
- Caramel, L. (2015). L'Afrique révoltée sous l'œil des chercheurs européens, *Le Monde*, 23 juin, http://www.lemonde.fr/afrique/article/2015/06/23/l-afrique-revoltee-sous-l-il-des-chercheurs-europeens_4660081_3212.html.
- Cervulle, M. (2012). La conscience dominante. Rapports sociaux de race et subjectivation. *Cahiers du Genre*, 53(2), 37-54.
- Copans, J. (1971). Pour une histoire et une sociologie des études africaines. *Cahiers d'études africaines*, 43(11), 422-447.
- Copans, J. (1998). Six personnages en quête d'un africanisme, *Politique africaine*, 69, 100.
- Dedieu, J.-P. (2003). Les élites africaines, enjeu de la diplomatie scientifique des États-Unis. *Politique étrangère*, 68(1), 199-131.
- De l'Estoile, B. (1997). Africanisme et Africanism. Esquisse de comparaison franco-britannique. In A. Piriou, E. Sibeud (dir.), *L'africanisme en questions*. Paris : EHESS.
- Dia, H. (2014). Globalisation et mobilité pour études : les enjeux africains, *Hommes et migrations*, 1307, 6-7.
- Diagne. S.B. (2013). *L'encre des savants : réflexions sur la philosophie en Afrique*. Paris : Présence africaine.
- Diawara, M. (2009). De la fabrique des savoirs et des normes intellectuelles. À propos de *L'Occident décroché. Enquête sur les postcolonialismes* de Jean-Loup Amselle, *Politique africaine*, 116(4), 185-191.
- Diawara, M. (2016). We are not the same. Communication présentée au Workshop Les enjeux de la recherche dans des contextes de proximité. Ouagadougou : Point Sud.
- Dirlik, A. (1994). The Postcolonial Aura: Third World Criticism in the Age of Global Capitalism, *Critical Inquiry*, 20(2), 328-356.
- Dozon, J.-P. (2003). *Frères et sujets : la France et l'Afrique en perspective*. Paris : Flammarion.
- Droz, Y., Mayor, A. (dir.) (2009). *Partenariats scientifiques avec l'Afrique : réflexions critiques de Suisse et d'ailleurs*. Paris : Karthala.
- Frankenberg, R. (2001). The Mirage of an Unmarked Whiteness. In B. Brander Rasmussen et al. (dir.), *The Making and Unmaking of Whiteness*, Durham, NC: Duke University Press, 72-96.
- Gaillard, J., Waast, R. (1988). La recherche scientifique en Afrique. *Afrique contemporaine*, 148, 3-29.
- Gérard, E., Wagner, A.-C. (2015). Introduction. Élités au Nord, élites au Sud : des savoirs en concurrence ? *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 14, 7-24.
- GIS Études africaines (2016). *Les études africaines en France. Un état des lieux*. Groupement d'Intérêt Scientifique Études africaines en France, Rapport pour le CNRS
- Gondola, Ch. D. (1997). La crise de la formation en histoire africaine en France, vue par les étudiants africains, *Politique africaine*, 65, 132-139.
- Gueye, A. (2001). *Les intellectuels africains en France*, Paris : L'Harmattan.

- Gueye, A. (2002). Dark side of the African brain drain: experiences of Africans holding doctoral degrees in social sciences and humanities living in France. *African issues*, 30(1), 62-65.
- Gueye, A. (2004). Sacre ou sacrifice. La condition des chercheurs africains dans la mondialisation universitaire, *Cahiers du Brésil contemporain*, n° 57-58/59-60, 305-318.
- Gueye, A. (2011). Quelques réflexions sur la contribution des chercheurs africains expatriés à la recherche en sciences humaines et sociales en Afrique. In M. Leclerc-Olive, G. Scarfo Ghellab, A.-C. Wagner (dir.), *Les mondes universitaires face au marché. Circulations des savoirs et pratiques des acteurs*. Paris : Karthala, pp. 325-337.
- Gueye, A. (2016). Expatriation et développement : l'investissement des universitaires africains en poste en Amérique du Nord dans le renforcement des institutions de recherche scientifique en Afrique, *Journal of African Transformation*, 1(2), Codesria & Eca, 23-50.
- Gueye, A. (à paraître, 2019). Tournent-ils le dos à la France ? Les chercheurs africains face à l'Université française dans le nouvel ordre académique made in USA, *Histoire de la recherche contemporaine*.
- Kapp, S. (2015). Un apprentissage sans normes explicites ? La socialisation à l'écriture des doctorants. *Socio-logos*, 10, <http://socio-logos.revues.org/3008>.
- Keim, W. (2010). Analyse des invitations de chercheurs étrangers par l'EHESS. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 9, 33-52.
- Mathieu-Fritz, A., Quemin, A. (2007). Publier pendant et après la thèse. *Socio-logos*, 2, <http://socio-logos.revues.org/107>.
- Mbembe, A. (2000). À propos des écritures africaines de soi. *Politique africaine*, 77, 16-43.
- Mbembe A. (2006), Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? *Esprit*, <http://www.esprit.presse.fr/archive/review/article.php?code=13807>.
- Mkandawire, T. (1995). Three generations of African academics: a note. *Transformation*, 28, 75-83.
- Mudimbe, V.Y. (1988). *The invention of Africa. Gnosis, philosophy and the order of knowledge*. Bloomington, Indianapolis: Indiana University Press.
- Olivier de Sardan, J.-P. (2011). Promouvoir la recherche face à la consultance. Autour de l'expérience du LASDEL au Niger. *Cahiers d'études africaines*, 202-203(2), 511-528.
- Ouattara, F., Ridde, V. (2013). Expériences connues, vécues... mais rarement écrites : à propos des relations de partenariat Nord-Sud. *Nouvelles pratiques sociales*, 25(2), 231-246.
- Pouchepadass, J. (2007). Le projet critique des *postcolonial studies* entre hier et demain. In M.-C. Smouts (dir.), *La situation postcoloniale. Les postcolonial studies dans le débat français*, Paris : Presses de Sciences Po, pp. 173-218.
- Pouchepadass, J. (2010). Jean-François Bayart. Les Études postcoloniales. Un carnaval académique, *Afrique contemporaine*, 235(3), 149-152.
- Quashie, H. (2019). L'expatriation de la recherche française en Afrique subsaharienne : distinctions raciales et épistémologies scientifiques (Sénégal, Madagascar, Bénin), *Histoire de la recherche contemporaine*.
- Shinn, T., Vellard, D., Waast, R. (2010). Introduction. La recherche au Nord et au Sud : coopérations et division du travail. *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, 9, 7-31.
- Sylvanus, N. (2002). L'étoffe de l'africanité. *Les Temps modernes*, 620-621(4), 128-144.
- Tonda, J. (2012). L'impossible décolonisation des sciences sociales africaines. *Mouvements*, 72(4), 108-119.
- Wai, Z. (2015). On the Predicament of Africanist Knowledge: Mudimbe, Gnosis and the Challenge of the Colonial Library, *International Journal of Francophone Studies*, 18(2-3), 261-288.

Hélène QUASHIE est docteure en anthropologie, affiliée à l'Institut des Mondes Africains. Ses travaux étudient l'articulation des hiérarchies de classe et des distinctions raciales et ethnicisées dans

la production sociale de la blancheur et de l'africanité, à partir des mobilités et migrations internationales.

Adresse	Institut des Mondes Africains École des Hautes Études en Sciences Sociales 96, boulevard Raspail F-75006 Paris (France)
Courriel	helene.quashie@free.fr

ABSTRACT: BEYOND THE ACADEMIC SHOWCASE. THE ISSUES OF THE STATUS AND MOBILITY OF AFRICAN SCHOLARS FOR AFRICAN STUDIES CONFERENCES HELD IN FRANCE

This paper questions social representations and imaginaries, which are embedded in academic practice in the field of African studies in France, by analyzing the preparation of a conference for junior scholars, specialized in Africa and held in France. It discusses the place and the participation of African academics in the structure of this scientific field and the way they influence knowledge production and its circulation. This reflexive critique explores the contrasted outlines of the scientific object that is “Africa,” in terms of its symbolizations, its representativeness, and the episteme that it confronts. The analysis also underlines the social reproduction of several systemic mechanisms, related in particular to the invisibility of African scholars affiliated with African institutions and with the academic filters, which are more than economic or political ones, that can impede their mobility towards France.

Keywords: African studies, reflexivity, academic mobility, epistemology, France, Africa.

RESUMEN: MÁS ALLÁ DE LA FACHADA ACADÉMICA. DESAFÍOS DEL LUGAR Y DE LA MOVILIDAD DE LOS INVESTIGADORES AFRICANOS EN SIMPOSIOS DE ESTUDIOS AFRICANOS ORGANIZADOS EN FRANCIA

Este artículo cuestiona las representaciones y los imaginarios sociales que caracterizan las prácticas académicas en el campo francés de los estudios africanos, sobre la base del análisis de la preparación de un simposio de jóvenes investigadores especializados en África y organizado en Francia. Analiza el lugar y la participación de los investigadores africanos en la estructuración de este campo científico; y lo que inducen en la producción y circulación del conocimiento. Esta crítica reflexiva explora los

contornos contrastantes del objeto de investigación “África”, sus simbolizaciones, sus representatividades académicas y las epistemes que confronta. El análisis también destaca la reproducción social de varios mecanismos sistémicos, particularmente relacionados con la invisibilidad de los investigadores africanos afiliados a las instituciones africanas y a los filtros más académicos que económicos o políticos que pueden obstaculizar su movilidad a Francia.

Palabras clave: Estudios africanos, reflexividad, movilidad académica, epistemología, Francia, África